

Histoire et Archéologie
spadoises.
Musée de la Ville d'Eaux
Villa royale Marie-Henriette
SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Au Vieux Spa, 1842 - Joseph Body

Mars 1979

BULLETIN N° 17

Répondant au voeu émis par certains membres épris d'ordre et pour qui notre bulletin devient une référence dans leurs travaux, nous présenterons en première page le sommaire du numéro avec indication de la pagination annuelle correspondante.

Nous espérons publier bientôt, et sur feuilles séparées, un sommaire des numéros déjà parus. Nous pensons ainsi témoigner notre reconnaissance à tous nos membres qui manifestent, avec fidélité, leur intérêt pour notre publication.

R.N.

S O M M A I R E

| | | |
|---|-------------------|---------|
| Hommage à Pierre LAFAGNE | Dr. A HENRARD | 3 |
| Les Capucins et la Révolution | P. LAFAGNE (+) | |
| Moulins banaux du Ban de Spa | P. BERTHOLET | 8 |
| Illustration: Moulin de Spa (Cantagalina) | | |
| Journal de voyage de Louis-Philippe, Duc de Chartres, futur Roi des Français (1787) | Col. L. PIRONET | 21 |
| Un borg ^u mestre de Spa au temps de Louis XIV | | |
| Jacques de Beaurieux (suite et fin) | J. HENRARD | 33 |
| Illustration: Carte du XVII ^e siècle | | |
| Arbre généalogique de la famille de Beaurieux | J. HENRARD | in fine |
| A propos d'une pierre tombale du Musée. | | |
| Généalogie Henri Remacle le Loup et Elisabeth Hubin | R. TEFNIN | 41 |
| Illustration: Place du Marché en 1632 | | |
| Croix, chapelles et oratoires (complément) | C. MASSART | 44 |
| Illustration: carte des croix de Winamplanche | C. MASSART | |
| Chronique d'un curé de Ferrières | Dr. G. COPPEE (+) | 48 |
| Assemblée générale statutaire du 15 fév. 1979 | | 50 |

Nos nouveaux membres.

| | | | | | | |
|-----|---------------|----------|-------------|-----|------------------|---------------|
| Mme | Angenot | Germonde | Biévène | Mr | Massart Camille | Bruxelles |
| Mme | Erlor | Germaine | Spa | Mme | Massart Camille | Bruxelles |
| Mr | Fransolet | Robert | Solwaster | Mr | Pirnay Georges | Sart |
| Mme | Fransolet | Robert | Solwaster | Mme | Pirnay Georges | Sart |
| Mr | Freyens | Robert | Heusy | Mr | Poncelet Michel | Bruxelles |
| Mr | Grignard | Georges | Welkenraedt | Mme | Poncelet Michel | Bruxelles |
| Me | Guyot | Louis | Spa | Mr | Reynaerts Daniel | Spa |
| Mme | Guyot | Louis | Spa | Mr | Santilmant Jean | Spa |
| Mr | Hitabatuma J. | | Spa | Mr | Sevrin Georges | Spa |
| Mme | Hitabatuma J. | | Spa | Mme | Sevrin Georges | Spa |
| Mr | Klontz | Nicolas | Spa | Mr | Smitz Thierry | Francorchamps |
| Mme | Klontz | Nicolas | Spa | Mr | Urbain Jacques | Spa |
| Mme | Leemans | Luce | Krainem | Mme | Urbain Jacques | Spa |

C O T I S A T I O N S I 9 7 9

!!

Individuelle: 200 francs

Familiale: 300 francs

A Spa-ville, l'un de nos délégués se présentera bientôt à votre domicile pour percevoir votre cotisation. Dans ce cas, le présent bulletin ne comporte pas de bulletin de versement.

Si une formule de virement est jointe au bulletin, vous êtes invités à effectuer votre versement dans les meilleurs délais.

A toutes fins utiles, nous rappelons le libellé de notre compte:

Histoire et Archéologie Spadoises. A.S.B.L.

Rubr. R. MANHEIMS

Avenue Léopold II, 9 4880 SPA

Compte 348-0109099-38

!!

Editeur responsable: Histoire et Archéologie Spadoises; A.S.B.L.

Rédaction : Mr R. MANHEIMS, Av. Léopol II, 9 Tél.: (087) 77.13.06 Spa

Secrétariat : Mr M. RAMAEKERS, Préfayhai, 8 Tél.: (087) 77.17.68 Spa.

LES CAPUCINS ET LA REVOLUTION

par Pierre LAFAGNE

C'est avec une vive émotion, que nos lecteurs partageront sans aucun doute, que nous publions à titre posthume ce travail de Pierre LAFAGNE, disparu il y a moins d'un mois. Tous nous nous souvenons de ses causeries à notre tribune, des nombreux ouvrages que notre histoire locale lui a inspirés, de son application au classement de nos archives. Rappelons aussi son histoire de Spa en cinq volumes dont la photocopie est maintenant à la disposition du public à la Bibliothèque Albin Body.

Sa mort laisse un grand vide; jamais on ne pourra à l'avenir parler du passé de Spa sans évoquer l'un ou l'autre de ses travaux. Que sa veuve et ses enfants sachent la part que nous tous, attachés à notre ville et à son passé, nous prenons à leur deuil.

A. H.

x x x x x x x x x

Les terrains qui entourent l'Athénée Royal de Spa suent l'histoire, si l'on ose ainsi s'exprimer. Face au nord, la place rappelle le souvenir de l'église des Pères capucins qui avait été construite, en 1643-1645, par les soins de Walthère de Liverlooz, bourgmestre de Seraing et bienfaiteur des capucins. De cette époque vieille de plus de trois siècles nous ne possédons que la pierre fondamentale qui ornait le dessus de la porte d'entrée de l'église. Elle porte l'inscription suivante:

D.O.M. MATRI VIRGINI SS VALTERO ET FRANCISCO SACR.

TEMPLUM HOC PUBLICO COMODO

DOMUM PRIVATO ET CAPUCINORUM USUI

A FUNDENTIS EREXIT D. WALTHERUS LIVERLO LEOD^S

A. 1645

Au temps où les capucins avaient installé leur première maison

conventuelle, avec un grand jardin, on était à la fin du premier quart de siècle. Ce quartier s'appelait " A mont la ville ". L'artère qui reliait le " Gravioule " (1) au couvent s'appelait " rue des Capucins "; plus tard, elle fut appelée " rue d'Amontville ", réduisant ainsi la " rue des Capucins " au petit tronçon qui a subsisté jusqu'à nos jours.

En octobre 1796, l'Ordre des religieux franciscains fut supprimé; le couvent fut vendu, comme propriété nationale, une première fois le 21 mai 1798 à Jean-Guillaume BRIXHE qui y consacra une somme importante. Dans les archives, nous trouvons la mention suivante:

" Capucins de Spa - Maison conventuelle, église, cour, jardin avec
" jet d'eau et cabinet, prairie, contenant un bonnier, une verge
" grande, 17 petites, 36 pieds carrés, le tout entouré de murs. Adjudgé
le 2 prairial an VI au citoyen Jean-Guillaume Brixhe, pour 279.000
" francs. (voir les archives du Fonds Body)

A cette époque, pareille somme ne se trouvait pas dans le pas d'un cheval, ce qui semble indiquer que les événements de la révolution dans la région avaient provoqués des variantes à propos du sens de la propriété. Six ans auparavant, BRIXHE était revenu au pays avec les armées françaises et il avait repris ses fonctions de bourgmestre de Spa. Avec ses amis, il avait alors fondé la " Société des Jacobins " locale qui tint assemblée notamment en l'église des capucins. C'est au cours d'un de ces discours violents dont il avait le secret que Brixhe provoqua la décision de détruire tous les monuments funéraires des Leloup, des rois de France, de Pologne et de bien d'autres meubles. Il avait finalement été décidé de transformer l'église en magasin de fourrages.

Les années passant, les événements se tassèrent et le couvent fut vendu une première fois à ... Jean-Guillaume BRIXHE, comme nous l'avons dit. En 1799, l'ensemble fit l'objet d'une nouvelle tractation à la suite de laquelle les nouveaux propriétaires furent deux membres de la famille Brixhe et le chirurgien H.F. DAMSEAUX. Enfin

1) Nom ancien de la rue Royale.

(2) Voir les archives du Fonds Body.

une troisième opération fait surgir Damseaux comme unique propriétaire. C'est en cette qualité que, le 18 mai 1810, il fit démolir l'église et deux ailes du couvent. C'est vraisemblablement de cette époque que date l'orme qui allait grandir en toute quiétude durant tant d'années et que nous avons connu jusqu'à l'année 1933. Il semble que plusieurs arbres aient été plantés à cet endroit après la démolition de l'église. Seul subsista celui qui fut abattu en 1933 et qui avait pris une extension remarquable, au point de comincer largement les bâtiments scolaires.

En 1808, Damseaux vendit le beau tabernacle des capucins à l'église de Becco, pour le prix de 20 couronnes de France. Il faut encore ajouter qu'il fut restauré en 1885 par Jules Helbig, pour la somme de 327 frs.(3) Il portera l'inscription suivante:

REPARAVIT DE NOVO TABERNACULUM CURA JULI HELBIG

1885

FAMILLE DE DAMSEaux

1808

HOC E CAPUCINIS SPADANIS DEDERAT

Face à l'est et au sud, la rue de Sclessin relie la rue du Waux-Hall à la rue d'Amontville en passant par la rue des Capucins. Comment ne pas émouvoir les vieux Spadois avec ces quatre noms qui évoquent ensemble presque toute l'histoire ancienne de Spa.

La rue de Sclessin est une artère modeste, certes, mais les terrains qu'elle traverse laissent jaillir un passé très évocateur sur le plan historique. Il y a quelques années, on pouvait encore y voir un morceau du grand mur qui entourait autrefois le domaine des Pères capucins. Le lecteur trouvera ci-joint le cliché que nous en avons gardé.

Dans les archives de l'Assistance Publique de Spa se trouvent les comptes de la Fondation de Sclessin. Le premier est de 1709. Par son testament du 9 octobre 1732, François de Sclessin, alors échevin de la communauté, légua ses biens et ses rentes à la Fondation (voir dans les archives du Fonds Body les nombreuses fardes contenant divers documents relatifs à cette Fondation)

(3) Jos. Meunier: " Notes d'histoire " (1928)

Il y eut deux prêtres établis pour enseigner gratis aux enfants de Spa.

En 1789, année des grands changements sociaux, on vit arriver dans l'établissement, en qualité d'instituteur, l'abbé Jehin déjà renommé. Pour donner un croquis objectif de ce prêtre agité, nous ne pourrions mieux dire que Carlo Bronne (5):

" Les vingt et une persécutions que l'abbé Jehin disait avoir subies
" le plaçaient au premier rang des contestataires: il fut élu en
" 1793 à l'assemblée provinciale et devint, à Paris, président du
" Comité des Liégeois et Franchimontois réunis."

Il eut des démêlés sans nombre un peu partout. Nous notons tout particulièrement sa pétition de l'an IV dont le titre emphatique à lui seul est un véritable croquis: " Assassinat juridique de la liberté
" de l'opinion commis contre le citoyen Thomas-Joseph Jehin de Spa
" d'Aix-la-Chapelle et de Liège pendant le mois de Fructidor, an
" 3e, Vendémiaire et Brumaire, an 4e."

Quant au couvent des Capucins, nous avons dit plus haut ce qu'il en advint sous le chirurgien Damseaux, dernier propriétaire. Ajoutons que le bâtiment principal désaffecté fut transformé en maison particulière qui reçut, en 1823, le nom d'Hôtel de Bel Oeil.

Face à l'ouest

De ce côté surgit toute l'histoire du premier cimetière aménagé à cet endroit à la suite de l'accord du 20 juin 1780. Le clergé continue à donner l'hospitalité aux morts de la noblesse jusque vers 1783 parce que les tractations furent laborieuses entre le prince-évêque, la cour des Tenants et la communauté (6) Le nouveau cimetière fut enfin terminé en 1783; il longeait les murailles du jardin des capucins. Il fut béni en 1784

Quelques années plus tard, deux autres cimetières allaient être aménagés dans la partie inférieure de ce terrain; l'un pour les personnes de religion protestante, l'autre pour les membres de la famille Cockerill, de religion anglicane. A propos de cette dernière, nous croyons intéressant de noter ici la relation d'un incident

(5) Carlo Bronne: " Journal inédit d'un témoin de la Terreur " Revue Générale, janvier 1971

(6) Réf. Paul Bertholet

qui actualise, en quelque sorte, l'histoire de notre ancien cimetière. En 1973, en effet, nous avons essayé d'obtenir de la Société Cockerill, de Seraing, qu'elle fasse les frais d'une restauration du monument funéraire que nous connaissons dans le cimetière d'aujourd'hui. Nous avons essuyé un refus pour la raison précisément qu'il n'y avait jamais eu de translation des restes mortels du cimetière des Capucins au nouveau cimetière (7) La société en question n'en a pas moins renouvelé la concession pour les pierres composant le monument Cockerill.

Pierre LAFAGNE

(7) Note de l'Administration communale de Spa en date du 20-12-1973

LES MOULINS BANEAUX DU BAN DE SPA

(Suite et fin)

3) L'histoire des moulins spadois

Nous ne reviendrons plus ici sur les éléments qui apparaissent dans le tableau précédent, nous nous arrêterons aux faits particuliers qui ont marqué l'histoire de ces moulins.

a. Situation et description

Le moulin de Spa était situé à l'emplacement actuel de la Cascade Monumentale. Il semble cependant qu'il ait été légèrement déplacé entre 1559 et le début du XVIII^e siècle. Sur la vue de 1559, le moulin est établi un peu plus haut que l'église, sa roue est actionnée par en dessous grâce à une dérivation de la Picherotte, ruisseau de la promenade des Artistes. Au début du XVIII^e s., le moulin est nettement plus bas que l'église, ce qui se justifie sans doute par des raisons techniques: la roue est maintenant alimentée par une chute d'eau qui tombe à son sommet. Cette disposition permettait d'utiliser une plus grande force; en effet, une rivière qui, en une seconde, débite 1 m³ d'eau avec une vitesse d'un mètre, fournit, par sa force vive (le simple courant d'eau coulant sous la roue) un travail de 5 Kgs, soit 1/15 de cheval-vapeur; par contre, une même rivière qui, en une seconde débite 1 m³ d'eau avec une chute d'un mètre, fournit un travail de 1000 Kgs, soit 200 fois plus, plus de 13 chevaux-vapeur...

Plus tard, le biez, qui alimentait aussi les baignoires de l'établissement de bains dénommé Hôtel de Waldeck, fut canalisée; l'eau coulait dans une sorte de bac de pierre soutenu par un mur au niveau des premiers étages; il fallait passer en dessous pour entrer à l'Hôtel des bains et quelquefois le visiteur se trouvait douché un peu plus que prévu... Il fallut même interdire d'utiliser le biez en amont de cet hôtel, car non seulement les femmes venaient y laver leur linge, mais les bouchers y nettoyaient les tripailles des animaux abattus: certains bobelins trouvèrent dans leur baignoire des "éléments douteux" peu propices à faire revenir le client...

Jusque vers 1650, le moulin n'a qu'une seule roue; une deuxième est ensuite construite, l'une fait tourner un moulin à farine (pour le froment, le seigle, l'avoine ...), l'autre une "xhossière" dont les meules plus grossières écrasent une première fois les céréales très dures comme l'épeautre, qui semble avoir été particulièrement cultivé dans le pays de Franchimont. Une écurie abrite les chevaux du meunier, mais aussi des clients. En 1791, une troisième paire de meules est établie pour mieux servir la population qui a fortement augmenté en cette fin de siècle, sans compter l'afflux des touristes. Des étangs sont même aménagés un peu plus haut que l'hôtel d'Orange afin de constituer une réserve d'eau permettant de moudre en tout temps.

C'est en 1853 que Pierre Denis NEUVILLE sera exproprié et le moulin démolit afin d'assurer la percée vers la rue de la Sauvenière. On trouvera plusieurs dessins et peintures du moulin au Musée de la Ville, dont une publiée par Mr Georges E. JACOB (6), qui depuis en a découvert d'autres totalement inédites, parues récemment dans le journal "LE JOUR".

Le moulin de Winamplanche existe toujours, du moins le bâtiment, construit en partie en pans de bois, comme l'était d'ailleurs le moulin de Spa. Il est devenu fort vétuste et sa démolition est envisagée; tout l'attirail intérieur a été vendu, on y voit encore de splendides poteaux verticaux à console travaillée, qui supportaient l'ensemble des meules. Le moulin n'a jamais eu qu'une seule roue, maintenant disparue (son abri est encore visible), actionnant deux paires de meules : le moulin à farine et la "xhossière". Une écurie y était aussi annexée; le canal était voûté. En 1793, on installa un "Lucifer", ou tartare, ou "diale volant", ventilateur actionné par la roue dont le vent nettoyait le grain de ses impuretés et notamment de la paille. Cette innovation date, dans la région, de la fin du XVIIIe s. : à Theux, on achète cet appareil en 1786.

A Winamplanche, dès le deuxième tiers du XVIIe s., des viviers permettaient de faire tourner la roue en cas de sécheresse ou de gel; on voit encore un de ces réservoirs d'une part appuyé contre le talus, d'autre part fermé par un mur; une vanne à crémaillère permet de régler le débit de l'eau arrivant sur la coursière et qui tombe en chute sur la roue.

Nous l'avons dit, ce moulin, acquis d'abord par François BIOLLEY ET FILS, pour 12.000 frs fut aussitôt revendu pour 13.100 frs à Thomas François HAYEMAL, négociant à Fange-Maron, gros propriétaire terrien; il passa en 1876 aux époux GOFFIN-SODY, et de là dans la famille LEJEUNE. Monsieur Louis LEJEUNE fut le dernier meunier (7); il décéda en mars 1973 à 79 ans; bien que le commerce était encore très prospère, il dut cependant cesser son métier peu après la dernière guerre, à la suite d'une allergie à la farine; il devint ensuite entrepreneur de bâtiments. La farine était vendue dans les villages environnants : Creppe, Becco, ...; elle était destinée aux animaux mais aussi aux personnes; le meunier passait chez les clients pour offrir ses services et prendre les commandes...

Le moulin de Marteau Goffin, dont l'existence fut éphémère, a totalement disparu vers 1616 il était situé dans le village de Marteau ou à proximité immédiate, sur le territoire de Spa. Il semble avoir été la transformation d'un très ancien marteau de forge, cité en 1460 et signalé pour la dernière fois en 1590; le prince aurait alors acquis cette forge, probablement par saisie, faute de paiement du cens annuel requis, et l'aurait converti en moulin à farine, bientôt "ruineux et caduc" ...

Signalons encore, dans ce village, un moulin du XIXe, maintenant tout à fait désaffecté (vers 1930 semble-t-il), propriété de Madame veuve JANSSENS qui l'occupe. Tout comme le moulin de Marteau-Goffin, celui-ci est la transformation, ^{ici} fort tardive, d'une ancienne forge; celle-ci, nommée "Neuf Marteau", était déjà citée en 1460(8); en 1765, elle devint la propriété des frères Jean-Philippe et Jean-Baptiste de LIMBOURG et resta dans cette famille jusqu'en 1912. L'usine à fer fut transformée aux environs de 1850 en moulin à tan, puis en 1865 en moulin à farine, acheté en 1912 par Modeste HENRARD-PIERRE, meunier.

Enfin, Pierre LAFAGNE (9) signale l'ancien moulin POTIER, au bas de l'avenue du Marteau, sur la gauche, parallèlement au Wayai; c'est un moulin urbain du XIXe s. avec haute cheminée pour la ventilation d'une machine à vapeur qui fournissait la force motrice en cas de pénurie d'eau; il fut transformé en fabrique d'engrais chimiques.

b. L'origine du moulin de Winamplanche et sa banalité

En 1652, Mathieu Manghame, avec son associé Nicolas Bertrand, sont locataires des moulins de Verviers et de Spa, et fermiers de la recette de Franchimont. Ce sont eux qui vont demander au prince la permission de bâtir les moulins d'Ensival et Winamplanche. Voici les conditions en ce qui concerne ce dernier. Mangham propose de construire le moulin à ses frais, il en jouira pendant la durée du bail du moulin de Spa (jusqu'en 1661, soit à peu près de 6 ans : nous sommes en décembre 1654); il aura ensuite un nouveau bail gratuit de 9 ans, soit un total de 15 ans, au bout duquel le moulin retournera en pleine propriété au prince-évêque, sans que Mangham puisse exiger aucun remboursement... Celui-ci espérait donc en 15 ans amortir le prix du moulin (5000 fl bb environ), payer le meunier et son valet, entretenir moulin et biez (le tout devait être en bon état quand il reviendrait au prince), et en plus faire des bénéfices, tout cela sans nuire à ses revenus du moulin de Spa ... On peut croire que le métier était très lucratif pour en arriver à de pareilles conventions ...

Quant à la banalité, il était convenu que chaque habitant du ban de Spa était libre d'aller moudre au moulin de son choix : Spa ou Winamplanche. Mais bientôt des problèmes se posent, non pas avec les Spadois, mais avec les Theutois. En effet, le village de Winamplanche est coupé en deux par l'Eau Rouge : une partie est sur le ban de Spa et va moudre au moulin de Winamplanche, l'autre est sur le ban de Theux et doit se rendre au moulin de Spixhe, à 4 Km (et la route de la vallée n'est pas encore construite), alors qu'il suffit de traverser l'eau pour être au moulin de Winamplanche ... Les Theutois du lieu rouspètent et finalement les meuniers respectifs se mettent d'accord le 10 août 1660; les habitants de la banalité de Spixhe, éloignés du moulin de Spixhe, pourront aller moudre à Winamplanche; ils y paieront la mouture, mais le meunier devra la restituer chaque mois à celui de Spixhe; il devra tenir un registre et un contrôleur pourra être envoyé à tout moment; en cas de fraude sur la mouture, seul le meunier de Winamplanche sera poursuivi, et non ses clients : l'amende sera de 3 fl d'or

par mouture fraudée.

Cet accommodement ne dut pas durer longtemps car le meunier de Winamplanche était dupé en cette affaire : il devait servir environ un tiers de sa clientèle sans toucher aucun salaire ... En tout cas, en 1682, on voit des poursuites entreprises par le meunier de Spixhe contre ceux de sa banalité qui vont moudre à Winamplanche (10). Ceci durera jusqu'à la fin de l'ancien régime. Dans la pratique, il était bien difficile de saisir sur le fait les Theutois qui allaient moudre de l'autre côté de l'eau. Nous n'avons retrouvé que quelques rares procès-verbaux, dont l'issue est bien incertaine. Ainsi, pour arriver à ses fins, le sergent doit passer la nuit, caché dans les broussailles, à surveiller la "frontière" séparant les banalités : un bien maigre cours d'eau que l'on passe facilement et rapidement à gué; le limier doit attendre le retour du fraudeur car il ne peut intervenir que sur son territoire et après constatation de la fraude; ensuite, il faut saisir le "corps du délit", en l'occurrence le sac, de façon à prouver que celui-ci est bien rempli de farine, ce qui ne se passe pas sans mal : le sergent et le fraudeur tirent sur le sac, chacun de son côté, et il n'est pas rare de voir arriver un troisième larron, parent ou ami du second, qui fait la décision : ce sera pour une autre fois ...

c. Premier bail emphytéotique du moulin de Winamplanche

La veuve Manghame, fermière des moulins de Spa et Winamplanche, avait sous-loué ce dernier à la veuve Guillaume Brodure, qui lui payait 570 fl l'an. En 1672, celle-ci renonce à poursuivre l'entreprise car elle ne peut suffire à "bolanger" (cuire du pain) jour et nuit, et à nourrir des porcs et autres bêtes; malgré tout ce travail, il lui faut encore y mettre du sien pour aider au moulin. C'est alors que son fils Henry demande au prince à reprendre le moulin par bail emphytéotique pour lui et ses héritiers, au prix de 520 fl bb l'an, à décompter du fermage du meunier de Spa; Voici ses raisons, exposées le 11/10/1672 :

- feu Mathieu Mangham a acheté à son père Guillaume Brodure les terrains nécessaires à la construction du moulin;
- Mangham étant mort, le moulin est dans un piteux état, ce que confirme le rapport du receveur de Franchimont, Jean de Sluse, en date du 16/9/1672;

- le moulin a été bâti sur les fonds du suppliant;
- ses viviers servent de "magasins d'eau" pour pouvoir moudre en cas de sécheresse; ils ont été faits par son père et sur ses biens; s'il le veut, il peut donc empêcher que ces étangs ne servent pour le moulin.

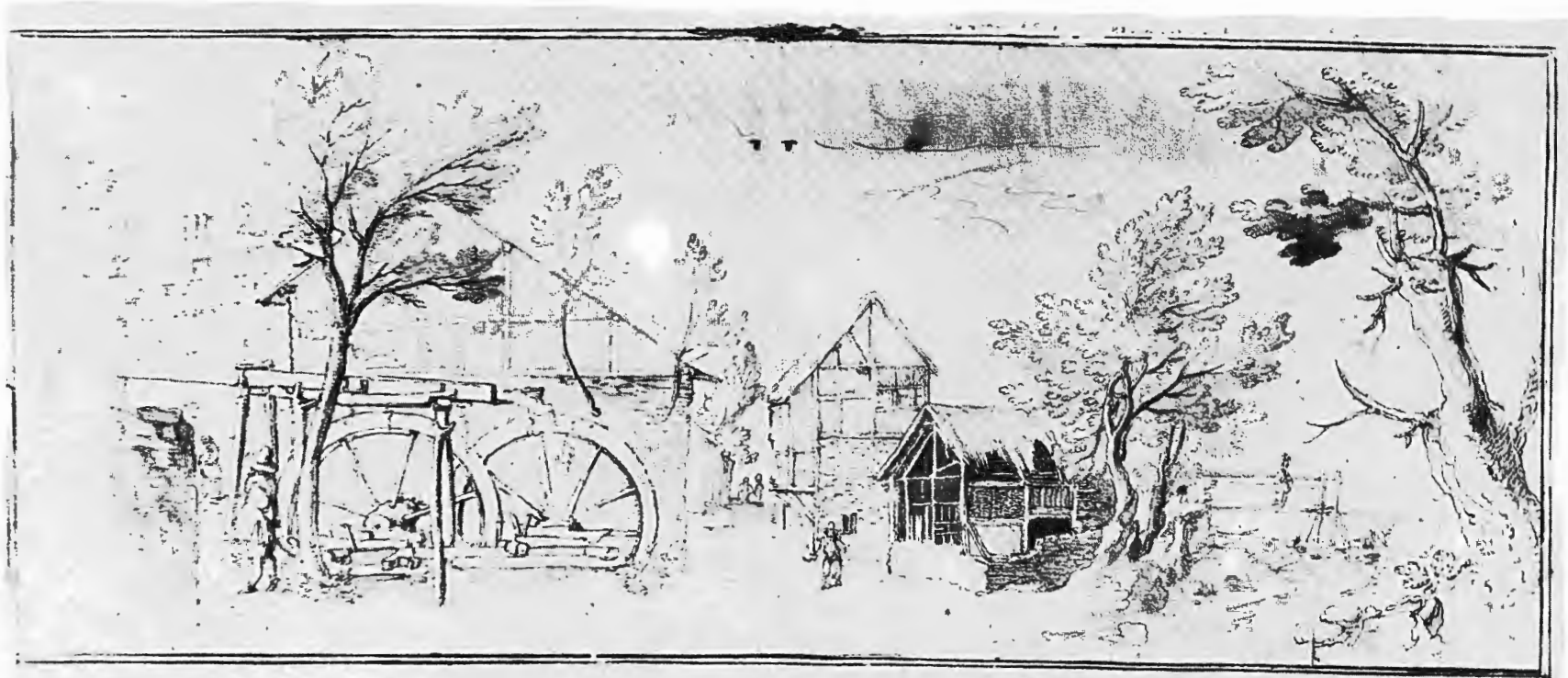
Le prince entérine cet accord et donne les limites de la banalité : les quartiers de Creppe, Winamplanche et Marteau Goffin situés dans le ban de Spa, les maisons de Hola et de Hoctay Sart.

Mais Henry Brodure a repris inconsidérément le moulin en proposant une somme trop élevée; il l'a fait à l'insu de sa mère et sur les conseils d'une personne zélée pour le service du prince plutôt que pour le sien ... Il a dû faire de grosses réparations en plusieurs endroits pour que le moulin puisse tourner, ce qui a assurément abrégé les jours de sa mère, celle-ci voyant qu'il s'était notablement trompé et allait se ruiner; il est maintenant seul pour conduire le moulin et n'a pas encore reçu sa part d'héritage. Il obtiendra finalement une diminution de 50 fl' sur son loyer, soit 470 fl l'an. A la suite de circonstances qui nous sont inconnues, dès 1721, le moulin de Winamplanche sera toujours loué avec celui de Spa : il semble donc que l'emphytéose ait pris fin, soit que les Brodure aient déguerpi, abandonné le moulin, soit que celui-ci ait été saisi par le prince faute de paiement du loyer ...

d. La location emphytéotique des moulins spadois en 1773-1774

Nous l'avons dit, c'est en 1773 que la Chambre des Comptes, autorisée par le chapitre cathédral, décide de louer tous les moulins de la Mense épiscopale par bail emphytéotique, l'entretien de ceux-ci étant trop coûteux : un tiers des revenus passe dans les réparations ... Les moulins en question sont ceux de Genk, Alken, Opiter, Beeck, Ensival, Theux, Pepinster, Spa et Winamplanche.

Gilles LEZAACK (11) va se porter acquéreur des moulins de Spa et Winamplanche. Il était né à Spa le 2/7/1716, fut un temps sous-greffier de Spa, notaire de 1749 à sa mort, bourgmestre en 1756, tenant et greffier de la cour des tenants de l'église paroissiale; il épousa le 31/1/1746 Marie-Anne COUNET ou CORNET; il mourut le 7/2/1788 et sa femme le 6/7/1801; le couple eut neuf enfants.



Autre vue du moulin de Spa en 1612 par Cantagalina

Quelques jours plus tard, Lezaack demande d'associer à la reprise du moulin son frère Toussaint et son épouse, mais seulement pour leur vie durant; ils résident à côté du moulin et sont désœuvrés : ils auront le temps d'y prêter leurs soins et attentions. Cette demande est accordée le 19/11, à condition que les associés soient solidaires pour la caution.

Si l'on en croit le maire TAHAN dans son rapport du 21/4/1976 (12), l'affaire de l'emphytéose du moulin fut réalisée dans des conditions fort troubles. Pour en juger, nous ne disposons que de sources engagées, celles de révolutionnaires spadois qui sont opposés au prince-évêque - ce tyran mitré comme ils l'appellent - et ses partisans, en l'occurrence les Lezaack et le magistrat de Spa. Ce dernier aurait intrigué pour que Gilles Lezaack obtienne les moulins. Toussaint Lezaack, frère de Gilles, était alors bourgmestre; il aurait entrepris toutes les démarches avec l'aide de Derotte lieutenant-gouverneur, comme s'il travaillait au profit de la communauté; une somme de 100 Louis aurait même été prélevée sur la caisse de la communauté et versée au comte Horion, neveu du prince, pour réussir l'affaire. Tout ceci est fort plausible, car tous les autres moulins du Franchimont appartenant au prince furent loués par bail emphytéotique à des communautés et non à des particuliers : c'est le cas de Verviers, Ensival, Theux et Pepinster; pourquoi pas Spa et Winamplanche, d'autant plus que ces moulins étaient déjà loués à la communauté de Spa pour 6 ans, depuis 1768, et que celle-ci devait entretenir biez et bâtiment en vertu du record de 1451 ??

Mais au dernier moment, dit Tahan, le bourgmestre se serait désisté en faveur de son frère Gilles ... Nous voyons en tout cas que ce dernier, comme par un juste retour des choses, demande à associer Toussaint à l'affaire après que celle-ci eut été conclue, ce qui est tout de même curieux ...

Nous citerons le maire TAHAN pour apprécier la façon dont G.LEZAACK exerça ses fonctions de meunier jusqu'en 1788 (les parenthèses sont de nous); on remarquera les élans lyriques, bien dans le style révolutionnaire de l'époque, et qui font plus penser au discours d'un tribun qu'à un rapport objectif ...

"Pendant tout le temps de son injuste jouissance, il n'a fait que monopoliser (c'était normal, vu la banalité) et n'a été que la sangsue d'un triste peuple en faisant tous accaparements de grain (on refuse de vendre pour faire monter les prix ...), en imposant des moutures arbitraires sur toutes choses, sur des gaufres, des pains d'épice, des biscuits, à titre de cette infâme banalité, ce qui n'avait jamais eu lieu (c'est vrai), et en faisait-on plainte, "adressez-vous au prince", et le conseil de celui-ci (la Chambre des Comptes) vous amendait (faisait payer l'amende) en sus.

"Oh, vipère, c'est ainsi que tu déchires les entrailles de ta mère en naissant, et c'est ainsi que le tyran de Liège, par l'instigation, suggestion et l'intrigue de ses privilégiés redoutables de Spa, nommant et composant la magistrature, ce qu'il a continué de faire jusqu'à l'époque de notre heureuse révolution, plaçait le loup dans la bergerie ..." (orthographe modernisée).

e. Les moulins spadois sous la révolution franchimontoise et le régime français (13)

C'est au début de 1790 que le Congrès franchimontois supprima les banalités. Dans une supplique non datée, les boulangers de Spa l'avaient réclamée : on moule au vingtième, disaient-ils; en hiver et en saison le moulin ne suffit pas; ils doivent aller mouler ailleurs, y payer même double mouture et, revenus à Spa, encore payer le 20e (Remarquons que ceci est contraire au record de 1451 : si dans les trois jours le grain n'est pas moulu, on peut aller en dehors de la banalité sans payer mouture au moulin banal ...).

En définitive, ce monopole provoque l'augmentation du prix du pain. Les signataires (car tous savent signer ...) se nomment :

MATHIEU LECLERE, Toussaint COURTEJOIE, Michel HENRI-JEAN, H.RENSON, Louis Joseph LECLAIR, Emmanuel THOMAS, Laurent LORQUET.

Pendant la révolution franchimontoise, la Communauté avait pris possession des moulins, y fit de nouvelles réparations et restaura entièrement les usines, canaux, étangs et bâtiments.

Arrive la "contre-révolution" de janvier 1791 (première restauration du prince) : la veuve LEZAACK rentre en possession des moulins. Bientôt, elle demande au Magistrat de construire des étangs et d'exhausser le moulin afin d'y établir un 3e "tour" (paires de meules);

Les édiles communaux ne répondent pas; Marie-Anne CORNET revient à la charge et expose ses raisons. Les trois étangs à établir seront remplis quand les eaux ne servent pas et constitueront une réserve en cas de sécheresse; ils pourraient aussi servir à laver le lit de la rivière et à la purger des puanteurs qui y croupissent faute d'eau, pendant les sécheresses et chaleurs de l'été, et empoisonnent l'air dans un endroit où l'on ne devrait avoir de plus à coeur que de le faire respirer aussi pur et aussi sain que possible (Dans les affaires spadoises, c'est toujours l'argument suprême ...). On pourrait également lâcher l'eau en cas d'incendie et prévenir par là et porter remède à des malheurs si fréquents et si à craindre à Spa. Elle accepterait de payer le quart des frais alors que c'est normalement à la communauté de fournir le "maisonnage" et d'entretenir bâtiments, biez et vannes (entretiens pour lesquels le magistrat avait convenu de donner 150 fl l'an). Finalement, un accord se réalise le 6/6/1791 : l'étable sera démolie et rétablie de manière à placer un 3e tour; un étang de 40 pieds (11,5 m) de large au moins sera établi dans les prés nommés "l'abaty" appartenant à Jonas Deleau et à la veuve Richard (expropriation payée par la Communauté); l'étang sera lâché une fois par semaine, le lundi de 2 à 3 heures du matin, du 20 mai au 20 septembre (c'est-à-dire pendant la saison), et en cas d'incendie en tout temps à la première requête du Magistrat. La veuve tiendra les comptes qu'elle soumettra chaque semaine à l'inspecteur de la Communauté; celle-ci paiera les 2/3 des frais un an après l'achèvement des travaux; l'entretien des étangs incombera pour 2/3 à la Communauté et 1/3 au meunier, bien entendu que celle-là nettoiera seule l'étang à ses propres frais et aura le sable; cet accord fut agréé par le prince le 17/6/1791.

C'est le 23/11/1793 que la Communauté paiera sa dette, s'élevant à 4.500 fl bb, dette convertie avec l'accord de la veuve Lezaack en rente rachetable à 5 %, soit 225 fl bb l'an. Au dire du maire Tahan, terrains et étangs coûtèrent au moins 8.000 fl bb.

De décembre 1792 à mars 1793, la Commune reprend possession des moulins, les troupes républicaines occupant le pays.

De mars 1793 à juillet 1794, c'est la 2e restauration du prince : les moulins sont de nouveau exploités par la veuve Lezaack et c'est alors que la Communauté paie ses dettes au sujet des étangs.

Enfin, c'est le régime français, l'abolition définitive des banalités : il n'y a plus de monopole, c'est la libre concurrence. Le 29/10/1794, la Commune déclare se réintégrer dans la possession des moulins dont la veuve Lezaack est déboutée. Mais les Domaines - l'Etat français - s'approprient les biens du prince-évêque et notamment les moulins appartenant à celui-ci. Spa proteste aussitôt : bâtiments, biez, vanes, étangs lui appartiennent en vertu du record de 1451 et du bail emphytéotique; quant à la rente payée au prince, elle ne serait due que pour la banalité du moulin, or celle-ci est maintenant supprimée ... De longs procès vont s'ensuivre, un jugement définitif déclarera les Domaines non fondés, et cela en ... 1812 ! Ils n'auront pas servi à grand chose puisque la loi du 20/3/1813 obligera la Commune à vendre les moulins. Celui de Winamplanche est acquis le 13/8 pour 12.000 frs par François de BIOLLEY, industriel verviétois, qui le revend presque aussitôt à Thomas-François HAYMAL, gros propriétaire terrien, de Fange-Maron (La Reid), pour 13.100 frs, somme couverte en rente à 3 % jusqu'à remboursement.

Celui de Spa est vendu pour 26.000 frs à Pierre Denis NEUVILLE, rentier, de Rechain. Ces 39.100 frs seront versés dans la caisse de la Commune.

Mais l'affaire LEZAACK n'en est pas pour autant terminée; les héritiers de la veuve se manifestent en 1821 : ils réclament le remboursement d'une part des améliorations apportées aux moulins pendant la possession et d'autre part de la somme versée pour établir les étangs; leurs prétentions s'élèvent à 10.131 fl bb, soit 5.673 florins des Pays-Bas, car nous sommes sous le régime hollandais ...

Pour avoir une idée des travaux entrepris aux moulins par la famille Lezaack, remarquons qu'en 1774, le moulin de Spa était évalué à 1009 fl bb 2 sous et celui de Winamplanche à 690 fl (ceci sans les bâtiments, biez et vanes) (14). Vingt ans plus tard, en 1794, celui de Spa (sans bâtiments, biez et vanes) vaut 3.652 fl 5 sous 2 liards, celui de Winamplanche (avec bâtiment, ...) : 5.440 fl 7 sous 1 liard. A ces sommes, il faut ajouter celle déboursée pour la construction des étangs : 2250 fl, et divers frais : 488 fl; au total : 11830 fl bb, moins les 1699 fl 2 sous de départ en 1774, il reste 10.131 fl bb ...

Un premier jugement du 11/4/1823 déboute les Lezaack : s'ils ont attendu presque 30 ans avant de réclamer, c'est qu'ils s'estimaient satisfaits par la rente de 225 fl créée par le Magistrat en 1793. La famille va en appel. Tout se jouait sur le fait suivant : une des clauses du bail emphytéotique prévoyait que toutes les améliorations apportées aux moulins par le locataire ne seraient pas remboursées si celui-ci abandonnait le moulin ou en était privée par saisie faute de paiement du loyer. La Commune prétendait que la veuve Lezaack avait abandonné le moulin de son plein gré, la famille prétendait au contraire qu'elle en avait été chassée, ce qui fut effectivement prouvé lors du procès : par un jugement du 3/12/1828, la Commune fut condamnée à payer les indemnités réclamées ... (15)

Paul BERTHOLET

NOTES

1. Moulin est pris ici dans le sens strict actuel de moulin à farine.
2. Celui de Spa se trouve en copie au fonds Body, N° 411; Mr L. Marquet nous a signalé et fourni une copie tirée des registres aux oeuvres de la cour de Spa, A.E.L. (archives de l'Etat à Liège), N° 1,1419-1481, f° 44 v°.
3. Tous ces renseignements sont tirés des registres aux octrois de la Chambre des Comptes aux A.E.L.
4. Ce droit de 1/16e, reconnu par le record de 1451, passera à Spa, pour des raisons et selon un processus inconnus, à 1/20e. Dans les autres bans, il restera à 1/16e; à Liège, c'était 1/20e; à Alcken, Marchienne-au-Pont, ... 1/24e.
5. Voici les références de ce tableau : A.E.L., Chambre des Comptes, N° 72, f° 44 v°, f° 51 v°; N° 73, f° 19; N° 70, f° 322; N° 77, f° 119 v°; N° 77, f° 27; N° 80, f° 32 v°; f° 67; N° 82, f° 183 v°; N° 83, f° 76 v°; N° 115, f° 1, 14 v°, 18 v°, N° 122, f° 95 ss; N° 84, f° 103, N° 85, f° 34 v°, 62 v°, 344; N° 86, f° 199 v°, 187 v°, 249 v°; N° 87, f° 35 v°, 290, 295; N° 89, f° 239 v°; N° 91, f° 211 v°; N° 97, f° 135 v°, 191; N° 98, f° 74 v°, 73, 74, 71, 75 ss, 77. Spa, fonds Body, N° 411; Mr L. Marquet nous a signalé le même document aux A.E.L., Ville de Spa, N° 22, et nous en a donné copie. Registres cadastraux de Spa, Cadastre. A.E.L., notaire Soumagne de Theux, 3/11/1813.
6. Georges E. JACOB, Rues et promenades de Spa, s.d., p 49, 79 à 82
7. Les renseignements suivants nous ont aimablement été communiqués par sa fille, épouse Boniver.
8. Cfr G. HANSOTTE, L'industrie métallurgique dans le bassin de la Hoëgne aux temps modernes, in B.I.A.L., p 37-38.
9. Pierre LAFAGNE, A la découverte de Spa, p. 51 et 46
10. A.E.L., cour de Theux, N° 201, p 46, par exemple
11. Sur ce personnage, cfr Pierre HANQUET, Lezaack et de Fays, 1958 publication des archives verviétoises, p 80 ss.
12. Spa, fonds Body, N° 411. Cfr note 5
13. Tables de la commune de Theux, Moulins. Spa, fonds Body, N° 76 et 411.
14. A.E.L., Chambre des Comptes, n° 98, f° 212 v°. On trouvera des visites et estimés des mêmes moulins in ibidem, n° 116, f° 18 v°, 23; Mr L. Marquet nous a donné copies de celles de 1582, A.E.L., cour de Spa, n° 80, f° 252 v°, 269. Le fonds Body possède celles de 1774 et 1793 (N° 411), et 1689 (N° 3669). On y trouvera tout le vocabulaire ancien relatif à la machinerie des moulins.
15. On glanera encore quelques renseignements dans : G.E. JACOB, Le moulin de Spa, in Cahiers Ardennais, 1937, p 74-75 A.E.L., ville de Spa, n° 21 (1451), 23/42, 63. Commune de Spa, registres aux recès, 29/5/ et 29/10/1742; 23/3/1768.

Le Journal du Voyage de Spa
par Louis-Philippe, duc de Chartres, futur roi des Français.
du 7 juillet au 16 septembre 1787.

En 1887, la ville de Spa célébra le centenaire du monument d'Orléans élevé à la Sauvenière en 1787, renversé par les troupes révolutionnaires françaises en 1792 et relevé par le roi Louis-Philippe en 1841.

A cette occasion, S.A.R. le Comte de Paris communiqua à Albin Body, secrétaire du comité de la fête, qu'il possédait un document inédit. Notre archiviste s'empressa de lui adresser un exemplaire de la brochure du jubilé, et exprima le désir d'en obtenir copie pour les archives de la ville.

Le Comte de Paris envoya une copie manuscrite du journal du voyage à Spa de son grand-père Louis-Philippe, avec la mention autographe : "Extrait du journal du roi Louis-Philippe, alors duc de Chartres et âgé de quatorze ans, offert aux archives de la ville de Spa sous la condition qu'il ne sera ni publié ni copié. Octobre 1887, Philippe Comte de Paris. Souvenir reconnaissant de l'hommage rendu cent ans après par les habitants de Spa à la mémoire de ma bisaïeule."

Dans une lettre datée du 13 septembre 1887, Philippe, comte de Paris, écrivait à A. Body : "Je ne voudrais pas que ce récit fut publié, non qu'il y eut aucun inconvénient à la chose elle-même, mais parce qu'il me répugne absolument de livrer au public des pages aussi intimes..." Albin Body respecta ce désir, qui, à notre connaissance, a été observé à ce jour.

Au cours des années 1969 et 1970, les archives de la maison de France, branche d'Orléans, venant de Dreux, de Paris, du Portugal, et même de Londres (où elles dormaient dans les caves de la banque Coutts et Cie), enrichirent les collections des archives nationales de Paris.

Ce fonds prestigieux contribua grandement à l'illustration d'une exposition à l'hotel de Rohan à Paris en octobre 1974, intitulée : "Louis-Philippe. L'homme et le roi. 1773-1850."

Dans le catalogue remarquablement illustré et documenté, nous eûmes le plaisir de voir sous le numéro 66 la photographie d'une gouache ronde de la Fête de la Sauvenière par Sylvestre Myris, signée et datée de 1787. Cette scène a été décrite et commentée dans l'article : "La maison d'Orléans et la gouache de Spa" (I.A.S. du 15 décembre 1976). Sous la rubrique n° 67 du dit catalogue, on peut lire : "Journal du voyage à Spa et Sillery tenu par le jeune Louis-Philippe. 7 juillet-16 septembre 1787, carnet de 42 pages, O, 150 O, 100. Arch. Nat. 300 AP III 13.

Tout en ignorant en ce moment le dépôt sous condition spéciale au fonds A. Body, nous écrivîmes en août 1976 au secrétariat d'état à la culture de Paris pour en obtenir la photocopie.

Il fut répondu que la consultation de ce document était réservée jusqu'à la parution de l'inventaire de la maison de France, branche d'Orléans, par les soins de l'Imprimerie Nationale. En août 1978, le dit inventaire n'étant pas édité, nous nous adressâmes à la Fondation St Louis à Paris pour solliciter l'autorisation spéciale de Monseigneur le Comte de Paris de faire prendre la photocopie du manuscrit en indiquant que cette pièce originale était susceptible d'apporter une contribution à l'histoire de la ville de Spa.

Celle-ci ayant été aimablement accordée, les photocopies demandées vinrent des archives de France en septembre 1978. Un exemplaire fut remis à l'A.S.B.L. Histoire et Archéologie spadoise pour être annexé au fonds Slosse, un autre à la bibliothèque communale de Spa pou être tenu en dépôt au fonds A. Body.

C'est alors que le bibliothécaire, Mr J. Toussaint nous fit connaître l'existence de la copie de 1887.

L'interdiction bientôt centenaire étant levée, il est livré aux lecteurs l'extrait complet ci-après, relatif au séjour à Spa du 13 juillet au 1er septembre 1787, par le jeune Louis-Philippe.

Nous avons respecté l'orthographe du jeune prince de l'ancien régime, âgé de quatorze ans, pupille placé sous l'autorité de Félicité de Genlis, "gouverneur des enfants d'Orléans".

L. Pironet

Journal du Voyage de Spa

.....1787...ce 13 (juillet) de Spa à 9h. du soir

Nous arrivons, la journée est forte de Tirlemont ici quoi qu'on ne compte que quinze lieues, mais les postillons ne vont point.

Le pavé est mauvais et le chemin de Liège ici détestable. Il n'y a que 7 lieues de Liège à Spa, mais on les fait avec les mêmes chevaux qui s'arrêtent pour se rafraîchir trois bons quart d'heure. Nous sommes partis de Tirlemont à onze heures ½ du matin ayant diné et arrivé à neuf heures du soir passées. La 1ere ville du pays de Liège du côté de Bruxelles est St-Trond. La ville de Liège est très grande et peuplée, mal bâtie, il y a beaucoup de ponts du haut desquels on découvre les plus beaux points de vue. Liège est sur la Meuse. En venant de Liège ici on parcourt pendant les deux premières heures un pays pittoresque et singulier et un paysage agréable.

De Spa, ce 16

On a voulu nous rendre ici beaucoup d'honneurs, poser des sentinelles à notre porte; nous avons tout refusé. L'évêque a envoyé le commandant militaire nous faire beaucoup de compliments, d'offres, etc... Il y a 3 semaines qu'il y eut ici une espèce de révolte : une troupe de brigantds s'étoient emparés

d'une salle et vouloient y jouer malgré l'évêque, ils avoient pris des armes et commettoient beaucoup de sésordres, l'évêque a envoyé contre eux une centaine de soldats et deux pièces de canon, les rebelles se sont enfui.

On en a arrêté quelques-uns qu'on a envoyés dans les prisons de Liège et le calme est rétabli. Nous avons été aux fontaines de la Géronstère et de la Sauvenière et nous avons commencé les eaux du Pouhon. Elles sont piquantes et ont un goût d'encre très fort. Nous avons été nous promener sur les montagnes, et dans les promenades de la ville, les promenades de quatre heures et de 7 heures, la dernière est très agréable. Nous avons été déjeuner au waux-hall du matin et à la comédie et au wax-hall du soir appelé redoute, qui est dans la ville.

La salle de comédie tient à ce waux-hall, cette salle n'est pas grande, mais elle est bien coupée; elle est ornée de mauvais goût, des cariatides beaucoup trop-grosses soutiennent la corniche.

Nous avons dansé au waux-hall, mon amie a été contente de nous.

Mon amie a retrouvé ici Mme de Potoska et ses enfants. Nous voyons encore Mr et Mme de walsh-serram. Comme nous sommes incognitos, mon amie a envoyé de sa part et de la nôtre des cartes de visite à tout le monde sous notre nom de Tourville, tout cela a eu un grand succès.

ce 16

J'ai oublié d'écrire qu'à Lille j'ai envoyé le présent de vin de la ville aux convalescens de l'hospital militaire. ils ont écrit une lettre de remerciements très touchante, nous avons déjà donné 10 louis. j'avois appris que l'usage en ce pays, étoit de le donner aux capucins, nous avons trouvé qu'il étoit beaucoup mieux de donner ce bon vin à des soldats convalescens et nous avons donné 3 louis aux capucins.

ce 17

Voici toutes les fontaines de Spa. Le pouhon, La géronstère, la sauvenière, Le tonnelet, le groesbeck est excellent pour la pierre. La géronstère purifie de sang. De toutes ces eaux on ne que celles du Pouhon (sic).

Nous sommes très bien logés dans deux grandes maisons réunies sur la chaussée avec un charmant jardin, plein de fleurs et qui contient

le plus joli pavillon.

Maman sera logée à l'hotel des thuilleries à deux pas d'ici. mon père très près d'elle à l'hotel de Luxembourg. il a aussi la cour de vienne. nous sommes à l'hotel de Belle-vue.

ce 19

Nous avons été hier à theux prendre des glaces. Theux est sur le chemin de Liège à deux lieues de Spa. on y trouve un joli salon, dans un pavillon, avec un petit pavillon très orné.

Le nom de pouhon a été donné à cette fontaine du mot pouhir, qui signifie en patois liégeois puiser. tous les habitants parlent français on n'écrit point le patois c'est toujours le françois, les actes se dressent en cette langue. il y a à la fontaine du pouhon les armes de russie et divers ornements que le czar pierre le grand fit faire en reconnoissance du bien que lui firent les eaux qu'il prit en 1717. ce petit monument est placé au-dessus de la salle qui est à coté du pouhon. il y a une longue inscription qui explique tout cela. par une ordonnance de police, personne ne peut porter d'épée à spa.-on envoie dans les pays étrangers chaque année environ cent cinquante mille bouteilles d'eau du pouhon. il est faux qu'on les laisse 8 jours débouchées. Le thé est absolument contraire aux eaux. il les décompose un peu de thé dans l'eau du pouhon la rend sur le champ noire comme de l'encre.

Pour le laitage, les avis sont partagés, mais le mieux est certainement de n'en point prendre avec les eaux.

ce 21

Nous avons été ces jours cy voir la nouvelle salle appelée la salle des révoltés (*) elle est près de l'ancienne hors de la ville et elle est la plus belle de toutes quoi que les autres soient fort belles aussi. nous avons été hier visiter des forges qui sont sur la chaussée; L'eau fait aller le feu en faisant aller les soufflets qui l'allument et les machines, le gros marteau qui tombe sur l'enclume. nous avons vu forger une grosse barre de fer.- mon amie a découvert que ces vilaines figures qui soutiennent la salle de comédie ont de bonnes raisons pour être aussi laides car ce sont les vices personnifiés, parce que dit l'auteur des amusemens de Spa, on combat les vices sur la scène, voilà une idée bien riante et bien juste.

* la salle des révoltés est le salon Levoz (H.A.S. 15 juin 76, p 23)

ce 24

Historique du pays de Liège

Il faisait anciennement partie des gaules. il fut peuplé des descendants des cimbres et des teutons, ce pays fut d'abord sous la domination de rois particuliers qui faisoient leur résidence à tongres dont tongris, dit ou fut, le fondateur et le premier roi 800 ans avant J. Ch. du temps de Jules César, les peuples de ce pays étoient sous la domination de deux petits rois, Cativulcus roi des atuatiques et ambiorix roi des éburons. Eburons étoit le nom commun aux deux peuples, il est synonyme à celui de liégeois. on le croit dérivé d'ébure ou ébour village à une lieue de Liège, à présent un bour entre les rivières d'ourt et de vesdre. L'évêché de Liège est la première antiquité du christianisme. on croit qu'il fut fondé par st. Materne disciple de St Pierre. Le siège épiscopal est resté à Tongres jusqu'en 383. qu'il fut transféré à maestrich, il y resta jusqu'à ce que st. hubert l'eut fixé à Liège en 709. il fut le législateur de ce lieu qu'il érigea en ville. il y donna des loix et fit de beaux établissements, il conserva le titre d'évêque de tongres qui n'a été changé en celui d'évêque de liège qu'en 922.

L'évêque Prince est élu par les chanoines de la cathédrale qu'on nomme tréfonciers. L'évêque doit être choisi de leur corps Il faut que les chanoines fassent preuve de noblesse. La législation est réglée par le prince et ses états. toute résolution pour avoir force de loi doit être prise unanimement par les 3 états agréée et confirmée par édit du Prince. Le Prince est souverain pour la police, c'est à lui qu'il appartient de faire observer les loix dont il ne peut cependant empêcher le cours. il a le droit d'accorder grace ou de commuer une sentence de mort il confère la plupart des charges tant civiles qu'ecclésiastiques.

Ce 25

.....

Monnoies de Spa

Le souverain d'or neuf vaut 3 escalins

La guinée neuve ou vieille de bon poids. Le louis neuf, le le carolin... 39 escalins.

Le duca cordonné d'hollande... 18 escalins.

Les autres ducats. 17 escalins avec diminution de 2 sols ½ pour chaque grains dont ins sont plus légers.

La couronne, 9 escalins, 7s ½ de france.

L'escalin ; 10 s. du pays, 12½ de france.

La plaquette vaut ½ escalin.

Le sol du pays 3 liards de france.

Ce 31

Mon père est arrivé hier avec mr de Valence, le prince Joseph de monaco, et le prince Charles de hesse, à côté de la sauvenièrre est la fontaine de groesbeck qui tient son nom d'un évêque qu'elle guérit et qui a orné cette fontaine. il y a à la sauvenièrre 2 arbres singuliers ils sont près l'un de l'autre sans se toucher une branche s'est plantée dans le tronc de l'autre, y a pris ; une même écorce les recouvre, cette branche est grosse et tient profondément au haut de l'arbre une autre branche a la même disposition et si on ne l'empêche pas dans 10 ans elle sera plantée dans le tronc comme la branche inférieure.

Ce 3 août

Il y eut hier une course de chevaux sur une vaste pelouse sur une montagne que je ne connaissais pas. j'y fus à cheval avec mon père sur un escalin ce qui m'a fait grand plaisir. il y avoit un monde énorme à pied, à cheval, en voiture, ce coup d'oeil joint à la beauté du paysage étoit ravissant. Le prince Joseph de monaco a couru lui même et sur 3 courses en a gagné deux. nous allons partir pour chaudfontaine.

Ce 4 août

hier nous avons été environ 40 personnes à chaudfontaine, partis à 11h½ revenus à 11h½ du soir ; nous avons dîné à chaudfontaine sous des tentes ornées de guirlandes de fleurs. Le temps étoit superbe. nous avons été voir les fontaines, il y en a plusieurs dont l'eau est chaude, c'est à dire seulement tiède, une autre fontaine assez loin de celles là est très ornée et très belle et forme une charmante fontaine qui tombe en cascade. Après le dîner nous sommes embarqués sur de jolis bateaux couverts, ornés de feuillages un bateau de musique nous suivait.

Cette petite rivière est très étroite, les deux rives sont ravissantes par la beauté des points de vue, des montagnes, des jolis jardins, des maisons et par la fraîcheur de la verdure. il n'y a jamais dans cette petite rivière plus de trois ou 4 pieds d'eau,

L'eau en est limpide et coule sur des cailloux qui forment continuellement de charmantes cascades sur lesquelles passent les bateaux ce qui est ravissant on passe aussi sous un pont l'eau étant si peu profonde, on ne craint point de se noyer, et cette rivière est pleine de gens, qui entourent les bateaux, les uns demandant l'aumône, les autres donnent des bouquets on y voit plusieurs joueurs de violon, quelque fois on est mené à rame mais le plus souvent par des chevaux qui sont dans l'eau même et qui tirent ainsi les bateaux, rien ne ressemble à cela et n'est plus singulier et plus charmant. Nous avons fait ainsi 3 lieues au bout desquelles nous sommes entrées dans la meuse, et au même instant nous avons débarqué à liège. nous sommes montés en voiture avons traversé une partie de la ville et nous sommes revenus à spa par le chemin ordinaire.

ce 5 août.

Nous avons déjeûné ce matin à la salle des rebelles. il y avoit beaucoup de monde ce soir nous avons fait une partie de barres dans un grand pré sur la chaussée.

ce 6 août.

Il y a ici un club. les membres ont arrêté dans une délibération, ce qui suit : ils ont envoyé à maman la nomination de 2 membres qu'ils recevraient sans ballottage à son choix elle a nommé mon père et moi. j'ai fait mon premier dîner d'hommes à ce club, on a été content de moi.

ce 9.

nous avons été au tonnelet, il y a 4 baignoires, 2 grandes deux petites et un grand bain froid. il y a deux sources, le tonnelet et la petite sauvenière. L'eau y est naturellement froide, mais on l'échauffe comme aux bains ordinaires. cette eau est très rougeatre et rougit le linge, on dit qu'elle blanchit la peau et calme l'agitation du sang. Le chemin d'ici au tonnelet est très mauvais. Il y a spa même des bains d'eau commune, mais ils sont sales et affreux et dans toute la ville on ne sauroit trouver une baignoire pour se baigner chez soi.

ce 10 août.

Il y a à la sauvenière à la fontaine un pied d'homme marqué dans

la pierre, c'est dit on le pied de st remacle et si ajoute t'on une femme stérile avec de la foi met le pied dans cette forme elle devient féconde.

J'ai vu hier au waux-hall, ce qu'on appelle justement l'enfer. c'est le moment où les joueurs jouent au creps, ils mettent tous leurs chapeaux sur leurs têtes et il est curieux de considérer le jeu des phisionomies.

Il y a ici une fille de 15 ans née sans bras. elle fait des choses surprenantes avec ses pieds, elle fait de la dentelle, elle découpe, elle se gratte la tête et le visage et très modestement, elle joue aux cartes très adroitement. elle coud et enfile son aiguille. elle écrit d'une très bonne écriture en outre sa mère dit qu'elle balaye sa chambre et fait son lit. elle est gaie, blanche, fraîche et grasse.

Ce 13 août

Il y a ici 3 fontaines, dont je n'ai pas parlé, parce que je ne les connoissois pas, la fontaine du nivezet, celle du barisart elles n'ont presque aucunes vertus, il y a aussi le pouhon du sart parce qu'il a les mêmes vertus que le pouhon, quoique moins efficace. personne ne prend ces fontaines.

ce 14 août

Nous avons été hier à verviers, ville à 4 lieues d'ici beau chemin. on voit à verviers un assez joli jardin et une manufacture de draps. voici les procédés de cette fabrique : d'abord on carde la laine, ensuite on la file et on fait le tissu, à peu près comme du ruban ensuite on tond le drap avec une petite machine très curieuse, après quoi on étend le drap sur des châssis qui l'étendent et le tirent fortement. cette dernière opération s'appelle ramer le drap.

ce 17 août

Nous avons été diner hier à coo dans le pays de stavelot à 3 lieues $\frac{1}{2}$ d'ici.

il y a une belle cascade formé par la rivière de stavelot. cet endroit est superbe, entouré de montagnes et il y a dans le vallon deux rivières qui forment des isles de gazon charmantes. après le dîner, nous nous sommes promenés en bateau, mme de rully dans

l'un conduit par mr Perkins, et ma soeur dans l'autre avec mr de rice, le prince Joseph et maman étoient à terre. Mme de rully sous prétexte de prendre le prince Joseph dans son bateau dit à mr Perkins d'avancer contre l'autre bateau, de sorte que par cette plaisanterie le bateau ou étoit ma soeur alloit chavirer. Mr de rice se jeta à l'eau et repoussa le bateau. nous sommes revenus par stavelot vilaine ville. Le prince régnant évêque de Stavelot est fils d'un laboureur (1) et a pour toutes troupes 18 soldats. Nous avons rencontré mr de liancour qui a eu pour moi ses grâces ordinaires. Cette partie fut désagréable parce qu'il y eut des disputes.

ce 26 août

Les eaux de la Sauvenière ayant fait du bien à maman, nous avons fait une promenade réellement ravissante dans un bois autour de cette fontaine qui étoit inculte et plein de pierres et de rochers. on a enlevé les pierres et les rochers qui étoient dans les chemins. on a tracé des routes sablé, éclairci le bois, posé des bancs formé des ponts et parsemé le bois de charmante bruyère en fleurs, les arbres couverts de guirlandes de bruyères le tout arrangé par mr Myris avec un goût parfait. à l'extrémité de cette promenade qui est très vaste on trouve une espèce de bosquet qui a une percée qui donne sur un précipice d'une grande beauté par sa profondeur et parce qu'il est orné de rochers majestueux, de sources, de verdure et d'arbres, au delà de ce précipice, on découvre une très belle vue. Dans ce bosquet nous avons placé un autel à la reconnoissance en marbre et dont la forme a été dessiné par mr Myris, au haut de l'autel on fit ces mots écrits en gros caractères, A LA RECONNOISSANCE, ensuite cette inscription :

Les eaux de la sauvenière ayant rétabli la santé de mme la Duchesse d'Orléans, ses enfants ont voulu embellir les environs de cette fontaine ; ils ont eux-mêmes tracé les routes et défriché ce bois avec plus d'ardeur et d'assiduité que les ouvriers qui ont travaillé sous leurs ordres.

(1) Il est élu parmi les bénédictins de la ville. L'église de Stavelot a dit-on 1400 ans on y vend un thé de vulnéraires, bon pour la rétention d'urine.

Au bas de cette inscription, il y a le chiffre des 4 enfans. comme l'inscription l'annonce les enfans y ont en effet travaillé avec la plus grande activité. aujourd'hui nous y avons donné une fête à maman. nous y avons invité toutes les plus jolies femmes de Spa en les priant de se rendre à la saunière à une heure après midi, vêtues de blanc avec des plumes blanches des bouquets et guirlandes de bruyères et des rubans violets. nous avons laissé tous les hommes à l'entrée et fait placer toutes les femmes dans l'intérieur de la promenade différemment groupées, les unes se promenant les autres assises. maman est arrivée après nous, elle a trouvé tous les hommes à l'entrée la musique du waux-hall qui étoit placée à l'entrée aussi a joué aussitôt qu'elle a paru et nous avons été au devant d'elle avec des rateaux pour marquer que nous venions d'achever cette promenade dont nous lui faisons hommage après cette explication nous l'avons quitté et par le chemin le plus court nous nous sommes rendus au bosquet de l'autel. toutes les allées étoient décorées de guirlandes de bruyères dont la couleur violet tendre forme un effet charmant avec le vert. les tapis des mêmes fleurs qui couvroient en entier le bois, la profusion de guirlandes entrelassées aux arbres. Les ruisseaux qui coupoient la verdure dont plusieurs roulant sur des cailloux ét tombant sur des rochers formoient des cascades. une trentaine de jolies femmes vêtues uniformément et dispersées dans cette promenade, la beauté du ciel, tout cela formoit un ensemble dont il est difficile de se faire une idée. nous avons fait promener maman environ un quart d'heure. au bout de ce temps la musique a cessé et maman est arrivée au bosquet de l'autel où nous étions avec melle de Sercey et melle paméla. L'autel et tout le bosquet étoit orné de guirlandes les enfans en tenoient qu'ils posoient sur l'autel. J'étois assis au pied tenant un style et paroissant écrire sur l'autel le mot reconnaissance.

Après avoir laissé contempler ce tableau, nous nous sommes jettés dans ses bras et tout ce qui étoit là fondoient en larmes, ce qui prouve que les émotions les plus vives sont souvent produites par les choses les plus simples. après cette nous avons fait retourner maman du côté du précipice qui est en face de l'autel.

Ce précipice où l'on peut descendre étoit peuplé de troupes de bergers et de bergères vêtues de blanc avec des rubans violets et des chapeaux de paille, tout cela assis sur ces majestueuses roches dont j'ai parlé, on avoit dispersé autour d'eux des troupeaux de vaches, et de moutons savonnés et blancs comme neige. Sur la roche la plus élevée étoit une bergère rêveuse et triste à quelque distance un berger assis auprès d'une autre bergère joua du flageolet après l'air de flageolet la bergère rêveuse a joué la romance,

De mon berger volage

j'entends le flageolet.

Cette scène simple et champêtre étoit charmante après cela nous avons repris notre promenade rencontrant toujours des bergers et bergères dans une grande allée. il y avoit une escarpolette de fleurs sur laquelle se balançoient des bergères. à deux heures ½ toute la compagnie s'est rendue à la salle des rebelles où nous avons dîné. après le dîner les bergers et les bergères sont arrivés avec la musique, nous les avons fait danser et quand nous avons vu le bal bien en train nous les avons quittés pour nous rendre à la salle d'assemblée nous y avons dansé jusqu'à 9 heures. alors nous avons été nous coucher. nous avons décidé que nous ferions une petite fondation pour entretenir la promenade de la sauvenière, afin que le temps ne puisse la dégrader.

..... De Givet ce 1er septembre 1787

Nous sommes partis ce matin de Spa à 9 heures du matin...

Julien HENRARD: Un bourgmestre de Spa au temps de Louis XIV.

Jacques de BEAURIEUX (Troisième partie)

La situation des communautés et de leurs officiers n'était guère enviable, face à un adversaire aussi redoutable que Louis XIV, sans autre soutien que celui d'un gouvernement impuissant et divisé. Ne nous étonnons pas de la perplexité de ces autorités locales qui hésitent encore à désigner des délégués chargés de prêter serment à Metz en leur nom. Quant aux lettres échangées entre le prince de Liège et Louis XIV, le Dr Tihon nous dit qu'elles n'ont pas été retrouvées.

Comment ces événements internationaux se reflètent-ils dans les comptes du bourgmestre Jacques de Beurieux ?

" Le 21 décembre 1681, j'ay été envoyé à Theux pour apprendre auprès
" des bourgmestres comment il estoit d'intention de faire sur les
" dernières intimations leurs faites de la part de Sa Majesté très
" chrétienne et suis parti au soir et suis revenu la nuict. Pour le
" voyage 1 fl. 10 pattars.

" Le 26 dito Monsieur le prévôt de Montmédy et Monsieur Stembert, ac-
" compagnés de deux commissaires et quelques cavaliers sont venus nous
" intimier encore une seconde défense de ne reconnaître aucune souverai-
" neté que Sa Majesté très chrétienne et sont partis le lendemain.
" Et ayt payé pour une demy douzaine de breusses que l'on a fait pré-
" sent

" Le 28 dito je suis allé à Franchimont voir quel conseil Mr le comte
" Charles nous donnerait et comment les messieurs de Theux estoient
" résolus de faire et s'ils ne vouloient pas convoquer les bans. Pour
" le voyage et despens 1 fl: 5 patars.

" Le premier de l'an 1682 le Sieur Storheaux nous at envoyé un messa-
" ger de Verviers qu'il faisoit convoquer les bans à Theux pour propo-
" ser quelque chose sur les intimations que nous avions eues de la
" France et la proposition fut cy on ne trouveroit pas bon d'envoyer
" un député de la parte de tous les bans à Metz pour tâcher d'avoir
" une prolongation, sinon de faire hommage, et on at demandé terme
" ... advertir nos principal, et que l'on se devoit retrouver le len-
" demain: donné au messenger qui at apporté la lettre 10 pattars, pour
" le voyage 16 pattars, ait despensé 15 pattars.

" Le 2 je suis rallé à Theux, mais une partie des députés des bans ne
" cy trouva pas et ay despensé 15 pattars et pour le voyage 15 pat-

" tars.

" Le 3, nous avons esté avec nostre greffier au Sart, que les 3 bans
" s'avoient convocqué: Sart, Spa et Jalhay, pour résoudre le moyen de
" faire dedans cette conjuncture et fut résoub ensemble de députer le
" Sr Mayeur de Jalhay pour aller à Cologne présenter une requette à
" Son Altesse et à Monsieur le comte Charles pour voir comment l'on
" se devoit comporter dedans ces affaires icy et avoir leurs avis et
" avons despensé pour le Voyage 15 pattars.

" Le 12 janvier 1682 le Sr Mayeur de Jalhay nous at envoyé un express
" nous advertir que nous nous devons trouver à Jalhay et que le Sr
" Mayeur nous vouloit communiquer son négotiez et son voyage à Colo -
" gne, d'auprès de Son Altesse et de Monsieur le comte Charles et y
" avons esté avec nostre greffier, et avons rétribué au Sr Mayeur nos-
" tre quote des frais de son voyage, de luy et de l'homme qu'il avoit
" avec luy, pour 29 florins 12 1/2 pattars, et sommes revenus le len-
" demain, pour les deux journées 1 fl. 10 pattars et pour le messenger
" 10 pattars.

Nous ignorons tout des instructions que dut recevoir du prince
le mayeur de Jalhay. Mais les événements se précipitent:

" Le 13 dito le Sr Brognard nous at envoyé de Verviers une express
" avec une lettre, nous advertir que les députés pour Metz estoient
" prests à partir demain. Donné au messenger 1 florin.

Ce même 13 janvier 1682, le Conseil de la Ville de Verviers
(mayeur, bourgmestres, échevins et commissaires), ayant désigné
comme députés pour Metz Thomas Lezaack et Pierre de Stembert, donne
à ses délégués les directives suivantes (on verra qu'elles sont
inspirées par le souci de voir reprendre les échanges commerciaux)

- 1) Ils doivent demander pour la Ville de Verviers un minimum de li -
berté dans le domaine financier, permettant de payer les dettes
communales.
- 2) Ils prieront les magistrats de Metz de surseoir à la prestation
de foi et d'hommage jusqu'à ce que le Congrès de Francfort ait
résolu les litiges qui opposent France et Empire.
- 3) Si la prestation de serment doit malgré tout avoir lieu, ils de-
manderont aussitôt après la mainlevée de toutes les interdictions
et de tous les arrêts émanant de Sa Majesté.
- 4) Ils demanderont " la continuation et confirmation de tous droits,

" franchises et usances dont le magistrat, bourgeois et tout le
" corps de cette ville a jous depuis trente ans en çà tant au re-
" gard des élections magistrales qu'impositions des moyens publics"
5) Enfin ils demanderont des avantages économiques. On sait qu'à
cette époque les Pays-Bas espagnols s'opposent à toute exporta-
tion liégeoise, tandis que la France pratique une politique très
protectionniste.
" Comme après l'hommage rendu cette ville ne pourra plus estre con-
" sidérée comme estrangère, ils feront tout leur possible pour obte-
" nir au regard des draps et autres manufactures qui se fabrique -
" ront en cette ville un affranchissement de tous tarives et autres
" droits qu'on exige à l'entrée du royaume ou des places conquises
" et la même franchise et prérogatives dont jouissent les manufactu-
" res qui se font dans les places du royaume. "

Les délégués souligneront que la seule manière dont Verviers
peut se relever après les dépenses énormes imposées par la guerre
est de faire du commerce.

- 6) Ils demanderont que la ville soit exemptée de l'hébergement des
troupes " qui ont accoustumé de faire cesser toute la manufac -
" ture, particulièrement des laines, dans les lieux où elles
" prennent leurs quartiers. "
7) Ils souligneront que la ville de Verviers, si elle bénéficie de
la bienveillance royale, pourra fournir de la draperie " tout
" aussi bonne et utile au royaume que celle de Hollande ou d'An-
" gleterre. "

Le 15 janvier, Theux faisait à ses délégués Pierre Proenen,
bourgmestre, et Jean Erkin, facteur de la communauté, ses propres
recommandations. Ils devront avant tout demander une prorogation
des délais. S'ils ne peuvent l'obtenir, ils demanderont satisfac-
tion sur les points suivants:

- 1) retrouver le droit d'imposer bière, consommation du bétail, tail-
les, rentes, ceci afin de pouvoir payer les dettes de guerre.
- 2) obtenir pour l'avenir le droit de taxer de manière égale les
étrangers et les ressortissants du ban (jusqu'ici les étrangers
étaient taxés moins lourdement)
- 3) obtenir la liberté de commercer dans toutes les terres du roi.
- 4) voir créer un tribunal d'appel, la Chambre Royale de Metz

jugeant en dernier ressort.

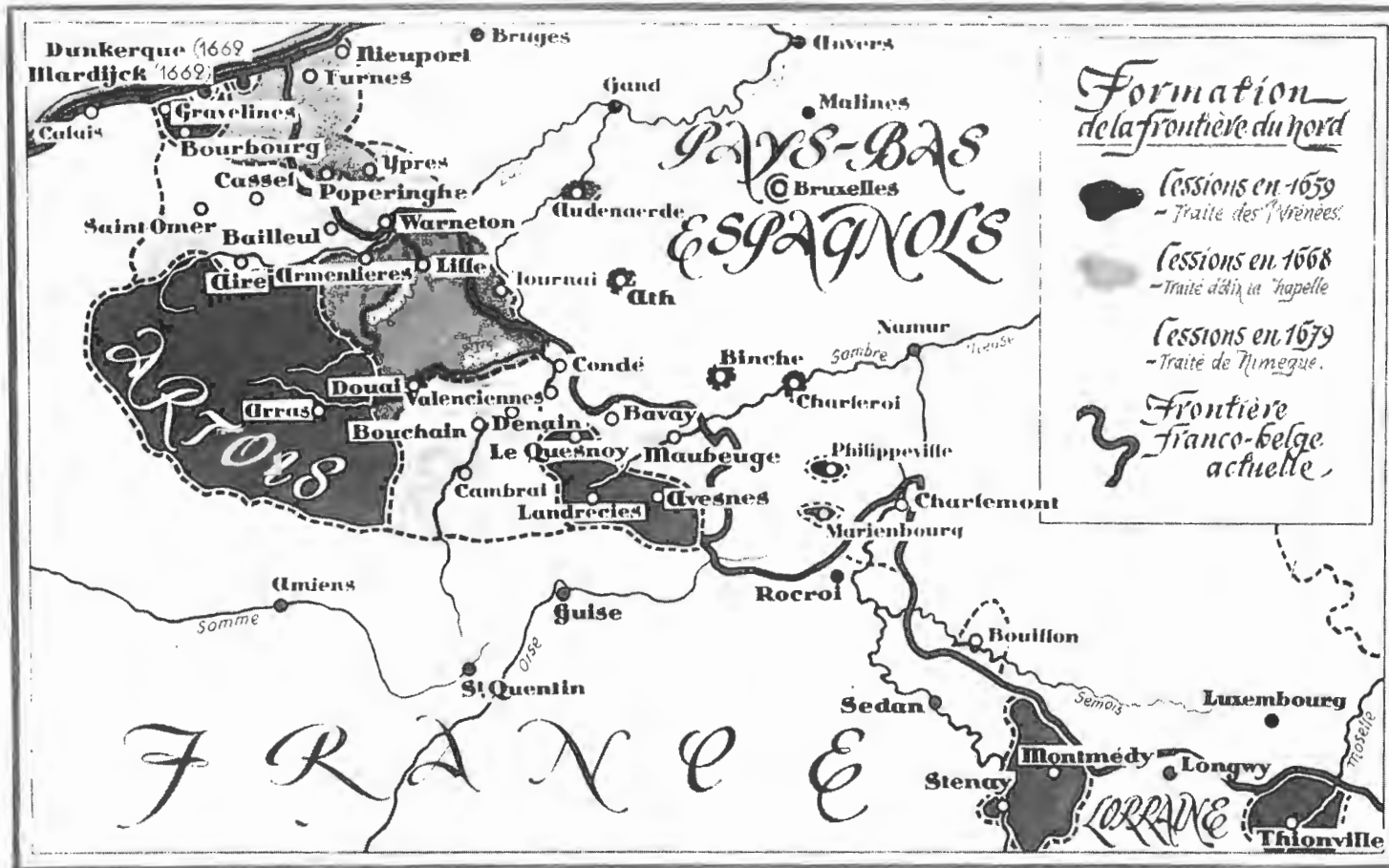
- 5) Faire désigner dans chaque ban deux voués qui veilleront à l'imposition des tailles et impôts.
- 6) Ces voués collaboreront avec l'officier de Franchimont dans la poursuite des criminels.

Jacques de Beurieux se rend encore à Sart le 14 janvier et à Theux le 15 pour des réunions préparatoires. Le 16 janvier le magistrat de Spa le désigne comme délégué à Metz " pour tâcher de avoir " une prolongation, sinon de faire l'hommage." Et il ajoute " ce que " n'avons put obtenir et nous avons esté obligé de faire l'hommage." D'après Tihon, l'hommage de Spa se situe le 20 janvier. Notre bourgmestte enchaîne aussitôt sur les fraisencourus:

- " Premier à Monsieur de Brecour qui est le substitut de Monsieur
- " Raveau 8 florins.
- " item à la greffe pour avoir présenté les resquettes et le billet de
- " présentation 2 fl. 10 pattars.
- " item: au substitut de Monsieur de Ravaux pour le placet et dénom-
- " brement présenté à Monsieur de Ravaux 6 florins.
- " item à Monsieur Brecour pour le recet d'avoir main levée au regard
- " des tailles et impôts luy donné 8 florins.
- " item: pour les copies et requettes et sceller lesdites copies don-
- " né 20 florins.
- " item: au fils de Monsieur Gougou, pour nous avoir assisté à procu-
- " rer nos despaisches, luy donné 2 florins qui font pour tous droits:
- " 46 florins 10 pattars.
- " Et sommes revenus le 29 du courant qui font 14 journées à 30 pat -
- " tars par jour - 21 florins.
- " Et j'ay despensé et tant pour ma part des frais que pour les guides
- " 58 florins 12 pattars.
- " Et pour ma parte des journées Gan qui estoit avec nous 5 florins.
- " item: pour 14 journées de cheval Pirot Remacle à 40 pattars par
- " jour 28 florins."

Voici donc notre bourgmestre rentré au bercail spadois. La Cour et Justice de Verviers avait elle aussi rendu hommage au roi de France. Tihon rapporte d'après Detroz le texte verviétois:

" J. Michel de Presseux, mayeur et échevin de Verviers, tant pour



Carte de la frontière franco-belge aux termes des traités de paix de 1659, 1668 et 1679

" moi que pour Henri Mottet, Pierre Jardon et Piette de Salm mes
" consors échevins du dit lieu, reconnais et déclare que nous tenons
" du roi de France, mon souverain seigneur, lesdites qualités de
" mayeur et échevins de laditte Ville de Verviers, dans le diocèse de
" Liège, mouvante et faisante partie, de toute ancienneté, de la
" Comté de Chiny, et j'ai rendu pour nous tous dénommés les foi
" et hommages le 19e du présent mois de janvier 1682 en la chambre
" royale établie à Metz."

Thomas Lezaack et Pierre de Stembert en firent autant au nom
du magistrat verviétois. Par une copie ancienne découverte parmi les
manuscrits de la donation Slosse au Musée de Spa nous savons que les
délégués de Theux prêtèrent serment le 22 janvier du même mois.

Voici le début de ce texte:

" Pierre Proenen, bourgmestre, et Jean Erkin, procureur, agissant au
" nom de la communauté du ban de Theux, au diocèse de Liège, marqui-
" sat de Franchimont, dans le comté de Chiny, reconnaissent et décla-
" rent, au nom de ceux pour lesquels ils agissent, comment les dits
" commettants tiennent du roi de France, leur Souverain maître, leurs
" susdites qualités."

Suit le dénombrement des 22 villages constituant le ban de
Tehux " desquels une bonne partie ne comptent que trois à quatre mai-
" sons." Les délégués de Theux donnent sommairement la liste des
biens de leur communauté ainsi que les droits d'imposition dont elle
jouit. Nous savons que ce jour-là Theux retrouva le droit de lever
des impôts à condition que le produit de ceux-ci fût utilisé à payer
les créanciers de la communauté.

Ce même 22 janvier Toussaint Counet prêta serment pour le ban de Jal-
hay.

Le 18 janvier, alors que les délégués des bans arrivaient à
peine à Metz, le prince-évêque sortait de sa réserve et de son mutis-
me, défendant " de nouveau sérieusement à tous ses officiers et su-
" jets d'obéir et déférer à telles prétendues citations, édits et
" arrests estrangères trop contraires à nostre autorité, leur ordon-
" nant même de s'y opposer, de payer et faire payer toutes tailles,
" péculs et autres moyens publiques passés par nos estats, de se
" tenir dans leur devoir et obéissance légitime envers Nous et nostre
" église, à peine d'y estre constraints par les voyes convenables,

" d'estre déclarés félons et chastiez en toute rigueur suivant la
" nature du délict et l'exigence du cas."

Cet édit fut rappelé le 4 juin 1683.

D'après le document theutois déjà mentionné, l'annexion à la France de notre marquisat se prolongea jusqu'en 1684. Ce furent à coup sûr des années pénibles pour nos Franchimontois qui se débattaient seuls contre les prétentions des juristes du Grand Roi sous la menace d'un formidable appareil militaire. On sait que pendant ce temps leur prince, qui était aussi électeur de Cologne, se laissait courtiser par le roi de France qui rêvait d'être élu empereur germanique.

Mais le ciel s'assombrit pour le Roi Soleil. Une nouvelle coalition se forge à La Haye pour faire échec à sa politique. Elle rassemble le roi de Suède, l'Empire et l'Espagne. La négociation qui s'ensuit trouve sa conclusion en 1684 dans le traité de Ratisbonne. Les arrêts des chambres de réunion sont ratifiés par les puissances, tout au moins ceux exécutés avant le mois d'août 1681. Comme la première sommation aux bans du Marquisat de Franchimont date de novembre 1681, l'alerte est terminée pour nos ancêtres. Le roi de France doit renoncer à ses prétentions. Il est autorisé toutefois à occuper durant vingt ans Luxembourg, Strasbourg, Beaumont, Bouvignes et Chimay.

Le prince-évêque, la tempête passée, s'avise de rechercher tous ceux qui ont prêté serment au roi très chrétien. Le conseil privé en écrit au gouverneur Charles de Lynden le 11 août 1685 et comme ce dernier fait la sourde oreille, le conseil privé revient à la charge le 3 septembre suivant. Le 10 septembre, les bourgmestres et conseillers de Verviers font parvenir au gouverneur " la copie du
" serment et hommage presté par nos députés à la chambre royale de
" Metz, en suite des ordres itératives sous peine de la vie cy-
" devant nous énoncées de la part de Sa Majesté très chrétienne."
Nous savons que les autres bans avaient fait de même et nous voyons mal l'intérêt de ces recherches car l'affaire n'avait rien eu de glorieux pour personne. L'attitude la plus sensée eût été de se taire et d'oublier. Le Dr Tihon pense que l'épisode se termina finalement ainsi. L'affaire fut pourtant évoquée par la suite devant la Chambre impériale de Wetzlar, comme l'indique une note figurant sur le manuscrit theutois " Copie de la pièce authentique des archives
" du ban de Theux produite au procès de la commune devant la chambre

" impériale de Wetzlar" (C'est en 1693 que cette dernière succéda à la chambre de Spire) Mais ce procès, dont nous ignorons la date, avait pour enjeu, non pas l'acte de soumission à Louis XIV, mais seulement les droits des habitants des villages du ban de Theux dans les forêts et les aisances. Le recensement établi sur l'ordre du Grand Roi parle en effet des " fonds communs, wérixhets, droits de pâture " ge dans les forêts du prince et aussi le droit d'y prendre les rameaux des arbres après l'arrangement des bois coupés."

Quant à Jacques de Beurieux, il avait terminé en 1682 son mandat de bourgmestre de Spa. Le fait d'avoir été mêlé bien malgré lui aux événements internationaux ne lui avait pas épargné toutes les corvées liées à sa charge: démarches et déplacements pour le mesurage des " héritages ", attribution des cantons de sartage, distribution des coupes de bois et quantité d'autres opérations. Son oncle Noël Defaaz lui succéda. Huit ans plus tard, remis de ses émotions et peut-être sollicité par ses concitoyens, Jacques de Beurieux devait exercer en 1690-1691 un nouveau mandat de bourgmestre et se dépenser de nouveau sous l'autorité du gouverneur comte Charles de Lynden.

Julien Henrard

x x x x x x x x x

BIBLIOGRAPHIE

1. BADALO-DULONG Claude - Trente ans de diplomatie française en Allemagne. Plon, Paris, 1956
2. BODY Albin - Essai historique sur les ouvrages peints dits " boîtes de Spa ". Liège, Imp. Léon de Thier, 1898
3. de la Croix Jacques Henry - La Maison de Lynden et ses continuateurs. Archives verviétoises 1963-66
4. Den Dooven Pierre - Les Emoluments des châtelains de Franchimont. Bull. Instit. archéol. liégeois, LXVII, 1949-1950, pp. 97-102
5. Dugardin Gaston - Histoire du Commerce des Eaux de Spa. Liège, Vaillant-Carmanne, sans date.
6. Henrard André - Introduction au Catalogue " Dessins et Lavis spaïdois 1559-1815, Musée communal de Spa 1966.
7. Huisman Michel - Essai sur le règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière, Bruxelles, H. Lamertin, 1899
8. Jacob Georges - Rues et Promenades de Spa, première série. Spa, J'OSE, 1941

9. Juste Théodore - Histoire de Belgique, 3 vol., Bruxelles, Bruylant-Christophe et cie, 1868
10. Lejeune Jean - La Principauté de Liège. Edit. Le Grand Liège, Imp. Georges Thone, 1948
11. Lejeune Jean - Liège, de la Principauté à la Métropole. Anvers, Edit. Mercator, 1967
12. Lejeune Jean - Introduction historique à l'exposition " Le Siècle de Louis XIV au Pays de Liège ", sept.-nov. 1975, Liège, Georges Thone, 1975.
13. Pirenne Henri - Histoire de Belgique, tome III, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1950.
14. Pirenne Jacques - Histoire de l'Europe, tome II, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1960.
15. de Thier Arnold - Le Livre d'Or de Spa. Travail manuscrit déposé au Musée de la Ville d'Eaux, à Spa.
16. Tihon (Dr) Louis XIV et le Marquisat de Franchimont, Verviers, 1902.
17. de Villenfagne - Histoire de Spa. Liège an 11 (1803)
18. X. Règlement de 1684 in " Mémoire instructif sur la Révolte liégeoise ", à Wetzlar, 1790, sans le nom de l'auteur.
19. X. Le Siècle de Louis XIV, 4 volumes, 1768, sans nom d'auteur ni lieu d'édition.
20. Encyclopaedia Britannica - William Benton édit. 1968
21. Histoire universelle illustrée, tome 13, édit. Rencontre à Lausanne, 1968

A PROPOS d'UNE PIERRE TOMBALE du MUSEE de SPA

Le généalogie est certes l'étude des caractères, des professions, des heurs et malheurs, des migrations, de tout ce que furent et firent ceux dont nous sommes issus. La chronique familiale nous fait aborder des domaines aussi divers que la sociologie, la démographie, le folklore, l'histoire de l'art et des religions, la philologie, la sigillographie et bien d'autres encore. Nous ne nous étendrons pas ici sur les occasions innombrables d'enrichir nos connaissances que procure cette science passionnante. Il s'agit simplement de montrer que le généalogiste peut faire des découvertes curieuses lorsque, pour obtenir une vue d'ensemble, il regarde d'un peu plus haut ses propres travaux et ceux des autres. Il constate alors par exemple qu'une belle pierre tombale, conservée au Musée de la Ville d'Eau, représente autre chose que le souvenir de Henri Remacle du Loup et Elisabeth Hubin, ancêtres d'un certain nombre de nos familles locales. En effet, par Elisabeth Hubin, il existe un lien entre elles et ... Charlemagne.

Certes, les esprits avertis estiment à un bon million les descendants actuellement en vie du grand empereur d'occident. On les trouve un peu partout. Il est quand même amusant de remarquer qu'on en trouve aussi chez nous.

Nous ne donnerons guère de détails - car où s'arrêter ? - mais nous nous bornerons, pour chaque personnage, à une date à laquelle il est cité, et ne mentionnerons les deux époux que là où l'exigera l'ascendance envisagée.

1. Elisabeth HUBIN (HOUBIN), 1646, épouse de Henri Remacle du Loup.
2. Mathieu Houbin, bourgmestre de Theux 1623, ép. d'Isabeau Pirotte CORNET.
3. Pierre Cornet, 1596
4. Pirotte Cornet, ép. 1564 de Jehenne d'Oneux
5. Pierre d'Oneux, 1544.
6. Pierre de Wislet d'Oneux, bourgmestre de Verviers 1537
7. Wauthier III de Wislet ou le Damecheu d'Oneux, haut-forestier du Franchimont 1470, ép. de Jeanne de PRESSEUX.
8. Longlobert de Presseux, 1463, châtelain de Franchimont, ép. de Jeanne de la MARCK .

9. Godefroid de la Marck-Arenberg, 1429.
 10. Everard de la Marck, 1395.
 11. Everard de la Marck, 1351, ép. de Marie de LOOZ.
 12. Louis de Looz-Agimont, 1336.
 13. Jean II de Looz, 1284.
 14. Jean I de Looz et de Chiny, 1279.
 15. Arnold de Looz, ép. de Jeanne de CHINY, 1268
 16. Louis IV de Chiny, 1219
 17. Louis III de Chiny, 1189.
 18. Albert II de Chiny, 1163.
 19. Otton de Chiny, 1130, ép. d'Adélaïde de NAMUR .
 20. Albert III de Namur, 1102.
 21. Albert II de Namur, 1061.
 22. Albert I de Namur, ép. d'Ermengarde (Adélaïde) de BASSE-LORRAINE, 1012.
 23. Charles de France, duc de Basse-Lorraine, 953.
 24. Louis IV d'Outremer, roi de France 936.
 25. Charles III le Simple, roi de France 898.
 26. Louis II le Bègue, roi de France 877.
 27. Charles II le Chauve, roi de France 843.
 28. Louis le Débonnaire, empereur 816.
 29. Charlemagne, né 2/4/742 à Ingelheim, couronné empereur à Rome à la Noël 800, mort 28/1/814 à Aix-la-Chapelle.
- Réf. " L'Intermédiaire des Généalogistes ", n° 53 et 199.
- " Le Parchemin " n° 167
 - " Histoire de la Maison de la Marck (Baron de Chestret de Hanneffe)
 - " Epitaphes et Mémoires de la Gaume "(A. Petit in "Le Pays Gaumais ")
 - " La Maison ducale de Bar, tome I, seul actuellement paru (G. Poull)
 - " Eigen Schoon-De Brabander " 1969 (+ autres références telles que " Genealogisches Handbuch des Adels"(à Glucksburg),
 - " Stammtafeln zur Geschichte der Europäischen Staaten(von Isenburg), " La Formation territoriale des principautés belges

(Vanderkinderen), " Manuel d'histoire, de généalogie et de chronologie " (Stokvis), " Stammtafeln westdeutscher Adelsgeschlechter " (Möller) .

R. TEFNIN

+++++

Exposition au Musée en été 1980

APPEL A NOS LECTEURS.

1980 est l'année où sera célébré le millénaire de la Principauté de Liège. Nous comptons mettre sur pied une exposition consacrée à l'Histoire du PAYS DE FRANCHIMONT.

Nous faisons un pressant appel à nos lecteurs et amis pour qu'ils nous aident à rassembler le maximum de manuscrits, tableaux, dessins, objets et documents ^{sur} cette histoire du Pays de Franchimont et, en particulier ceux qui traiteraient des points particuliers suivants:

Population, administration, finances, taxes, monnaies, moulins, perrons, Hôtels de ville, architecture civile.

Organisation et bâtiments religieux, organisation militaire, armes, château de Franchimont, ses ^hâtélains, agriculture et élevage.

Minerais, marbre de Theux, charbon de bois, industries, forges et fonderies, Routes et transports, vêtements.

Familles importantes, personnalités, armoiries, révolution liégeoise, Folklore.

Dès maintenant, nous vous remercions !

+++++

Notre illustration sur la page voisine:

Cette gravure reproduit un dessin inédit appartenant au Musée de Spa et représentant la place du Marché; a gauche, au fond, la rue du Marché actuelle. A droite le perron et la halle (maison communale).

L'auteur du dessin est inconnu mais doit être un artiste des Pays-Bas. La vue date de 1632.

CROIX, CHAPELLES ET ORATOIRES DE LA REGION SPADOISE

Complément.

+++++

Au fil des mois, Monsieur Camille Massart, habitant Bruxelles mais restant domicilié à Winamplanche, ingénieur civil A.I.Br., dans un échange de correspondance à propos des croix de la paroisse de Winampanche, nous a donné de précieux renseignements.

Nous nous faisons un plaisir de vous les communiquer in extenso en même temps que le croquis joint au texte. Nous remercions l'auteur de sa contribution à l'inventaire dressé des croix de la région spadoise.(1)

M.R.

Croix Joppet. (Disparue)

J'ai très bien connu cette croix située le long de l'ancien chemin vers Spa, sur le talus de gauche au départ du chemin vers " Les Clusins", dans la descente de " Hensinpré ".

Je me souviens très bien avoir aidé mon père, vers l'année 1920, à la dégager des branchages qui l'entouraient. On venait de déverser à proximité les déblais provenant des fouilles pour la construction de notre caveau de famille au cimetière de Winamplanche.

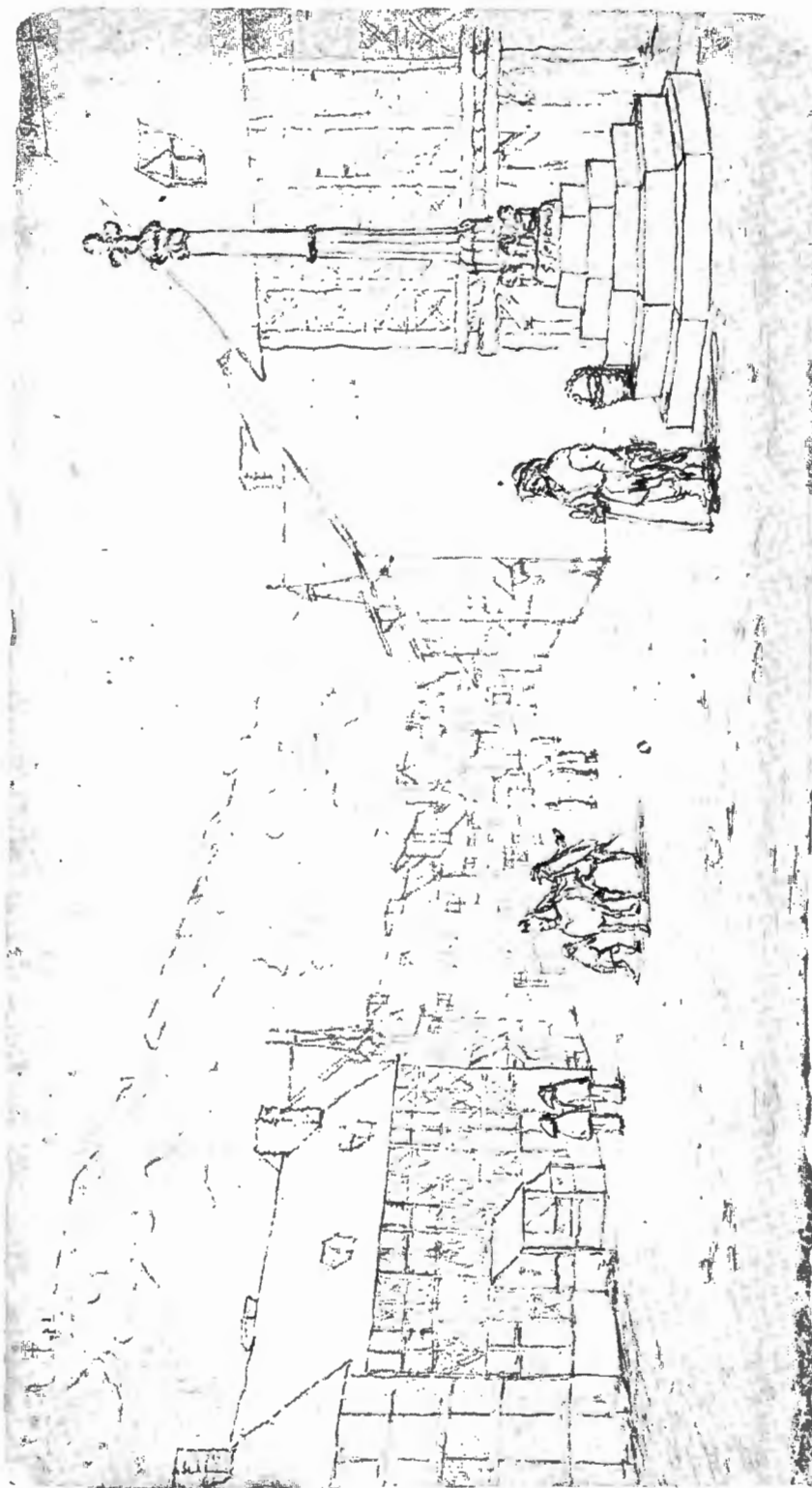
Elle a effectivement disparu lors des travaux de la construction de la route.

Croix Beckers. (Disparue)

MM. Pierre et Jean Beckers, tout comme Mme Beckers, étaient d'excellentes connaissances de la famille. Ils étaient très appréciés de tous.

Je possède une photo du monument que Mme Beckers avait fait placer le long de la route. Pour votre documentation, je pourrais, si vous le souhaitez, vous en faire une photocopie.

(1) Voir: Bulletin d'Histoire et Archéologie Spadoises de septembre et décembre 1977, mars et juin 1978.



Croix non mentionnées dans l'article.

Croix d'embannement en haut du chemin de " Brulé Manèdche " (1)
(Excusez l'orthographe)

Au carrefour des chemins du "Brulé Manèdche", du Canada et du Haftai se trouvait une croix en bois sans Christ, telle que vous la décrivez dans la deuxième partie de votre article (p.148). Elle a disparu (Manque d'entretien), il y a déjà quelques années.

Croix en pierre à la mémoire de Hubert-Joseph Marin-Monville de Winamplanche.

Cette croix qui rappelait le souvenir de mon bisaïeul Hubert-Jos. Marin (1830-1903) était placée au coin de la prairie dite " Jean Blanche " en haut du chemin creux venant de Winamplanche et du chemin venant du cimetière et allant à Creppe.

Le 6 novembre 1903, mon bisaïeul était parti, après le repas de midi, pour travailler dans son terrain " Terre Jean Blanche ". Peut-être un peu fatigué par la montée du vieux chemin creux, peut-être aussi une question de digestion, il avait 73 ans, il s'est allongé dans la prairie non loin de l'entrée, et il s'est endormi pour toujours.

La saison était favorable, on l'a retrouvé serein, en fin d'après-midi, quand on s'est mis à sa recherche, ne le voyant pas rentrer à l'heure habituelle.

Il habitait la grosse maison située le long de la route de Desnié entre l'église de Winamplanche et le pont qui sépare Spa de La Reid. Cette maison qui fut incendiée par les Nazis le 10 septembre 1944 est actuellement occupée par deux familles, des petits-enfants.

La nuit du 7 au 8 novembre 1944, une bombe volante s'est abattue au carrefour en face de la croix. Le souffle détruisit une partie de la toiture de l'église et les vitraux du choeur, mais la croix fut épargnée.

En 1977, lors de l'exécution de la nouvelle route Winamplanche Creppe, la commune de Spa, en vue de faciliter le virage, a procédé à une emprise sur cette prairie, devenue entretemps ma propriété par héritage. Mon cousin, Mr Marcel Marin de Winamplanche, a eut l'heureuse idée d'enlever la croix avant les travaux (Elle aurait sans cela pu subir le sort de la croix Jop-

(1) En souvenir d'une maison incendiée qui figure sur la carte de Ferraris SPA 214 (NI5) (3).

Pet) et de la remiser chez lui. Il la remettra en place prochainement.

Cette croix ne doit pas être confondue avec la croix Marin, dont je ne sais rien, située au sommet de la côte Winamplanche - Desnié au carrefour de la route vers Basse-Desnié.

A propos de mon bisaïeul, je vous fait part d'un petit'évènement' qui lui est survenu à l'époque de la Reine Marie-Henriette. Ceci m'a été raconté par son fils, Joseph Marin Chevolet, mon grand père. (1862-1944)

La Reine se rendait souvent dans la vallée de Tolifaz (domaine appartenant alors à Mr Georges Neyt). Un jour que la Reine avait pursuivi sa promenade au-delà de Fonds Crasse, elle se trouva bloquée par l'Eau-Rouge gonflée, près de la prairie située en face de la cascade Halte-Boeuf. Mon bisaïeul, qui travaillait dans sa prairie, s'adressa en ces termes à la Reine: " Si vous voulez, je pourrais vous porter " à baudet ", Madame la Reine ". Celle-ci accepta et fut portée à l'autre côté du ruisseau.

Lettre du 8 novembre 1978

+++++ Camille MASSART

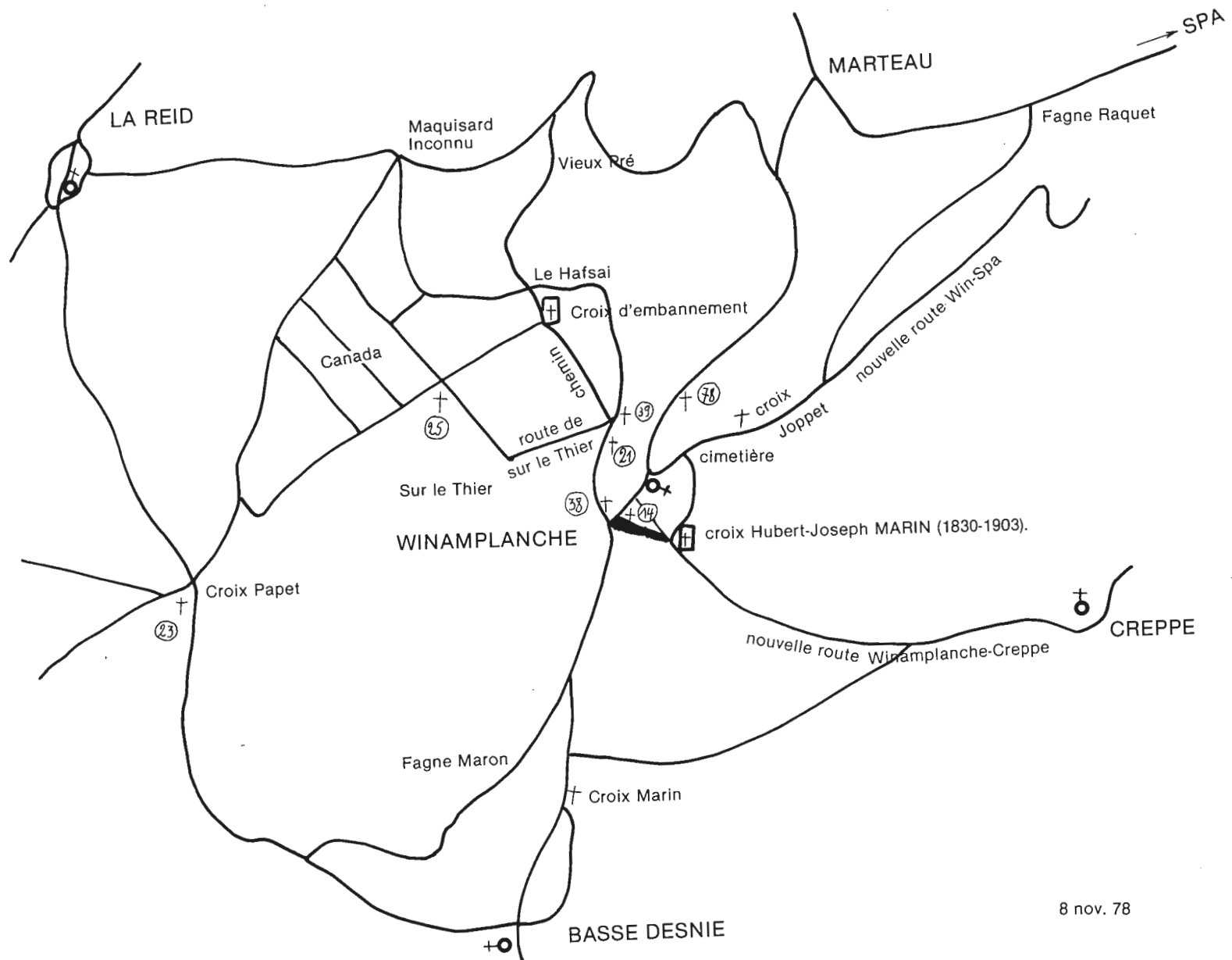
Lettre du 28 novembre 1978

J'ai bien reçu votre lettre du 22 courant à laquelle j'ai été très sensible.

Je viens de faire un dernier séjour, pour cet hiver, à Winamplanche et j'ai eu le plaisir de constater que la croix de fer au carrefour de la route de " Sur le Thier avait été remise en place. Suivant Mr Marcel Marin, elle a dû être replacée vers le 4 -5 novembre et on y avait joint un bouquet de fleurs. J'ignore qui s'en est chargé. Peut-être êtes vous déjà au courant et en savez-vous plus que moi ?

Pour la croix Joppet, j'ai interrogé Mr et Mme Marcel Marin qui se souviennent fort bien de l'avoir vue en place, mais qui n'ont pu **rien préciser** quant aux circonstances de sa disparition. Il me reste en réserve un témoin âgé, avec une mémoire très fidèle pour ce genre de choses et que je me réserve d'interroger. Peut-être le 17 décembre, le jour des élections, bien que nous ne fassions ce jour-là qu'un aller et retour Bruxelles - La Reid pour remplir notre devoir d'électeurs.

Peut-être nous sommes nous déjà rencontrés un 10 septembre à Winamplan-



8 nov. 78

che. Mon père était président d'honneur de l'Amicale des Anciens Combattants de Winamplanche-Marteau et j'en suis membre depuis le début. Nous ne sommes malheureusement plus qu'une poignée, trois anciens de 40 (dont mon vieil ami Marcel Gernay) étant encore décédés cet été.

Les commentaires publiés dans la " Vie spadoise " m'ont incité à emprunter plusieurs numéros de votre intéressante revue à la Bibliothèque de Spa et c'est ainsi que je me suis attaché particulièrement à l'examen de votre étude. Pourquoi ne me suis-je jamais affilié à votre groupement ? C'est peut-être parce que la plupart de vos réunions ont lieu en hiver alors que je suis absent de Winamplanche. Il n'empêche que je vous demande de bien vouloir m'accueillir parmi vous.

J'ai beaucoup apprécié l'exposition de la guerre I4-I8 et j'y ai retrouvé des renseignements que je recherchais sur l'organisation du " Rayon de Spa " à partir du 1er mars 1918. Enfant, j'ai dû attendre avec mes parents à Aywaille, pendant près de quatre semaines, un permis de séjour passager pour nous rendre à Winamplanche. Avant cela, nous devions nous contenter de rencontrer mon grand père, sous l'oeil des sentinelles allemandes, à la limite de la zone près de la maison de Gervôvâ.

Je suis bien d'accord que vous publiez ma modeste contribution dans un des prochains numéros de la revue. Je suis heureux que celle-ci nous ait permis de faire connaissance et je me réjouis de vous rencontrer au printemps prochain.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

(Sé) Camille Massart

Lettre du 19 décembre 1978

Nous nous sommes donc rendus dimanche à Winamplanche et comme promis, j'ai interrogé deux parents presque octogénaires et cinq-six personnes de mon âge au sujet des croix.

Tous se souvenaient fort bien de la croix Joppet, mais, aucun n'a pu me dire dans quelles circonstances elle a disparu. Comme le dit fort bien le Dr Henrard, elle n'a pas été enlevée lors de l'asphaltage de la petite route du cimetière. Une de mes compatriotes de Winamplanche m'a assuré que rien n'avait été fait sur les côtés de la route dans ce tronçon. On ne voit pas qui aurait pu, à cet endroit, l'enlever pour améliorer l'accès à un terrain.

Le problème reste posé.

Pour la croix de fer de " Sur le Thier ", mes concitoyens sont eux-mêmes très intrigués quant à la personne qui a remis en place la croix de fer qui avait disparu. Peut-être serai-je un jour renseigné ?

.....

+++++++ (Sé) Camille Massart.

Madame Huguette WAGEMANS, d'Anvers, nous a aimablement fait part de l'intérêt porté par elle aux croix spadoises et nous a fait parvenir quatre belles photos en couleur de certaines de ces croix rencontrées au détour de ses nombreuses promenades dans notre région. Nous l'en remercions cordialement.

Madame Wagemans revient souvent à Spa et avec grand plaisir. Elle est membre de notre association et a conservé un toit dans notre ville. Sa famille, - en particulier Monsieur Ligot, son oncle, ^{qui} y demeurait en permanence - était propriétaire de la villa " Les Nids ", au Boulevard Renier. Mes parents habitant " Les Clarines ", au Boulevard des Guérêts ", nous étions voisins par les jardins touchant la vieille route de Stavelot. Les deux familles partageaient les mêmes espérances sous la botte germanique.

M. R.

=====

CHRONIQUE D'UN CURE DE FERRIERES (1585-1600) Melchior PETRI.

Monsieur le Docteur Georges COPPEE, professeur émérite à l'Université de Liège, par une lettre du 23 novembre 1978, nous faisait parvenir un texte que nous soumettons à nos lecteurs.

Le Docteur Coppée devait mourir le 1er janvier 1979. Cette mort inopinée met fin à une collaboration entamée il y a peu mais bien fructueuse: articles pour notre revue, prêt de cartes et de documents pour notre exposition sur " Les Fagnes ".

Voici la lettre :

Voici la référence de l'article de M. Edmond TELLIER où vous pourrez trouver quelques paragraphes intéressant SPA et qu'il serait peut-être intéressant de publier dans votre bulletin.

CHRONIQUE D'UN CURE DE FERRIERES 1585-1600 Melchior PETRI. Dans: "Le Pays de saint Remacle n° 10, 1971-1972, 4890 Malmédy.

Voici quelques uns des paragraphes intéressant Spa que je remets en français moderne pour ma facilité de frappe.

44. Alexandre Farnèse, prince de Parme et capitaine général ducamp de Sa Majesté Catholique, après qu'il se fut retiré au village de Spa où il buvait la fontaine médicinale dite Pouhons, environ ce mois d'Août de l'an 1590, il constitua pour son lieutenant Pierre Ernest, comte de Mansfeld, gouverneur au Duché de Luxembourg, puis fit sa résidence à Bruxelles. Et puis ledit prince, avec les forces que Sa Majesté avait aux Pays-Bas, s'en alla en France pour résister contre Henri de Bourbon, roi de Navarre, aspirant à la couronne française... (Et ledit) de Parme (fut reçu) par les Parisiens avec louanges, honneur et caresses non médiocres.

Remarque de M.P.: Vicinos hostes nobis fera bella minantes reprime, summe Pater, nam tua turba sumus.

Il retourna en octobre.

45. Le Duc de Lorraine arriva au mois de juillet (1590) à la fontaine médicinale de Spa et puis à Liège auprès de Son Altesse de Liège, où il obtint de lever un régiment liégeois tant dans la ville que dans les environs, à la tête duquel il plaça comme colonel le Sicur d'ANCE. Nous avons souffert des dommages dans la terre de Logne lors de leurs passages à diverses reprises lorsqu'ils marchaient sur la Lorraine; un certain nombre d'entre eux arrivèrent à Ferrières le jour de la Nativité de Notre-Dame (8 septembre 1590), deux capitaines avec une quarantaine de soldats et ils partirent le 10 septembre. J'assistais à la maison de Colien NEUFORGE.

77. Au mois de juin 1592, le Prince de Parme (Alexandre Farnèse) revint du Royaume de France avec une bonne partie de ses fantassins et cavaliers; il retourna à Spa pour boire aux Pouhons, et on trouva très étrange d'abandonner une affaire d'aussi grande importance pour venir spécialement boire l'eau des Pouhons.

Note de M. TELLIER: La remarque de Melchior Petri n'est pas fondée car Farnèse était réellement malade.

95. Sire Léonard, curé de Spa, tomba en arrière IPSO PALMARUM en célébrant. Il était à l'Evangile et ne termina pas l'office (Dimanche des Rameaux 1593).

II3. Le jour de la Visitation de la Vierge (2 juillet 1595), les Hollandais poussèrent jusqu'à Spa où ils prirent des bobelins prisonniers notamment et pillèrent SPA.

Remarque de M. TELLIER: Juste Lipse prenait les eaux à Spa à ce moment. Il narre l'évènement dans une lettre au Jésuite Martin DEL RIO publiée par A. BODY, Juste Lipse aux eaux de Spa 1591-1595, dans le Bulletin de l'Institut Archéologique de Liège, 14, (1878) pages 284-287.

Ce sont là les paragraphes qui intéressent la ville de Spa mais il y en a d'autres qui intéressent les environs de Spa; il s'agit surtout de passages de troupes, pillages, rapines et aussi d'incursions d'hérétiques hollandais de Bréda. A vous de décider ce qu'il convient de reprendre pour votre revue.

(Sé) Georges COPPEE.

NDLR. Ces extraits de " Le Pays de saint Remacle " sont publiés avec l'aimable accord de l'auteur, Monsieur Edmond TELLIER, et l'autorisation de la dite revue.

+++++

Assemblée générale statutaire du 15 février 1979

1. Excusés: Mr et Mme Baar
Mme Zegers
Mr l'architecte Dethier, conservateur.

2. Rapport du Trésorier. Exercice 1978

RECETTES

| | | |
|------------------------|---------|-----------------------------------|
| Cotisations | 74.950 | |
| Subsides de l'Etat | 4.000 | (pour le bulletin) |
| Don | 12.000 | |
| Comité culturel de Spa | | |
| -rembours concert 1977 | 9.500 | |
| -subside 1978 | 10.000 | (pour l'amélioration du bulletin) |
| Divers | 2.130 | |
| Total | 112.580 | |

DEPENSES

| | |
|--------------------------|--------------|
| Frais de bulletin | 66.211 |
| Administration et divers | <u>5.884</u> |
| Total | 72.095 |

soit un solde positif de 40.485 francs, qui comble largement le déficit de 1977 de 13.277 francs.

Il conviendra cependant de maintenir à plus ou moins 75.000 francs le coût du bulletin.

Le comité culturel de Spa a promis un subside de 10.000 francs pour 1979

Messieurs L. DEJONG et F. LEJEUNE ont, au nom des membres présents, approuvé le bilan 1978.

3. Rapport du Secrétaire

Le secrétaire résume les activités de l'Association pour l'année 1978: conférences, concert et promenade guidée en Fagne spadoise ainsi que l'exposition d'été consacrée aux "FAGNES".

4. Rapport du Président

a) Décès de Monsieur Léon COLLIN, alias Pierre LAFAGNE.

b) Perspectives d'avenir

- fin de l'exposition 14-18 qui a eu le mérite de nous rappeler les faits marquants de cette guerre et les événements exceptionnels dont Spa fût le théâtre de 1918 à 1920.

- exposition consacrée à la Source de la Géronstère, au moment où la source rénovée par les soins de notre administrateur Monsieur l'architecte Bourotte sera inaugurée officiellement.

- exposition d'été:

faisant suite à " Dessins et Lavis soadois ", qui était consacrée aux oeuvres produites jusqu'en 1815, nous exposerons des dessins et lavis réalisés à Spa de 1815 à 1900. Nos collections en sont riches. Des peintures de la même période seront également à l'honneur.

- exposition d'été 1980

Il s'agit de l'année où sera célébré le millénaire de la principauté de Liège. Nous nous joindrons à cette commémoration en mettant sur pied

une exposition consacrée à l'Histoire du Pays de Franchimont. Des contacts à cette fin ont été pris déjà avec quelques spécialistes régionaux qui veulent bien nous prêter leur collaboration.

c) Remercîments du président à nos membres dont le nombre va croissant, à la presse, à nos gardiens et aux membres du conseil d'administration. Dette de reconnaissance à l'égard des auteurs qui nous confient des textes pour le bulletin, à l'égard aussi des administrateurs qui ont la lourde charge de réaliser ce bulletin et à l'égard du 12e de Ligne dont la collaboration nous est précieuse.

Il faut aussi souligner les efforts de Mr et Mme Ramaekers pour assurer le succès de notre exposition de 1978 consacrée aux Fagnes, efforts récompensés d'un succès considérable.

5. En son absence, malheureusement, nous tenons à rendre hommage à notre conservateur Monsieur l'architecte Dethier, qui vient, pour ses nombreuses années d'activité désintéressée au service du Musée de Spa, de recevoir le grade d'officier de l'Ordre de la Couronne.

Monsieur l'architecte Dethier, dont la santé laissait à désirer au cours des derniers mois, est actuellement en convalescence dans le Brabant wallon.

Permettez-moi de rappeler quelques unes des qualités qui m'ont frappé depuis les quatorze années que je vois travailler au Musée notre éminent conservateur.

C'est d'abord un sens esthétique particulièrement développé.

Cette qualité explique les succès qu'il a connus dans sa profession d'architecte. Elle dit combien il fut à sa place dans ses fonctions de membre puis de Président de la Commission provinciale des Monuments et des Sites.

Tous nous nous souvenons des centaines de dessins qu'il réalisa afin de faire connaître l'aspect de notre ville et de ses monuments au cours des siècles passés. Pensons à ses peintures à l'huile et à ses aquarelles, qui sont rares et auxquelles les amateurs accordent tant d'intérêt. Notre conservateur fut un des fondateurs et un des principaux collaborateurs de la Revue " J'Ose ". L'aménagement de l'ancienne villa Royale puis Coloniale afin de la transformer en Musée de la Ville d'Eaux fut le fruit de son travail en association avec Monsieur l'Inspecteur Marchal. Soulignons aussi son action prépondérante lors de la présentation

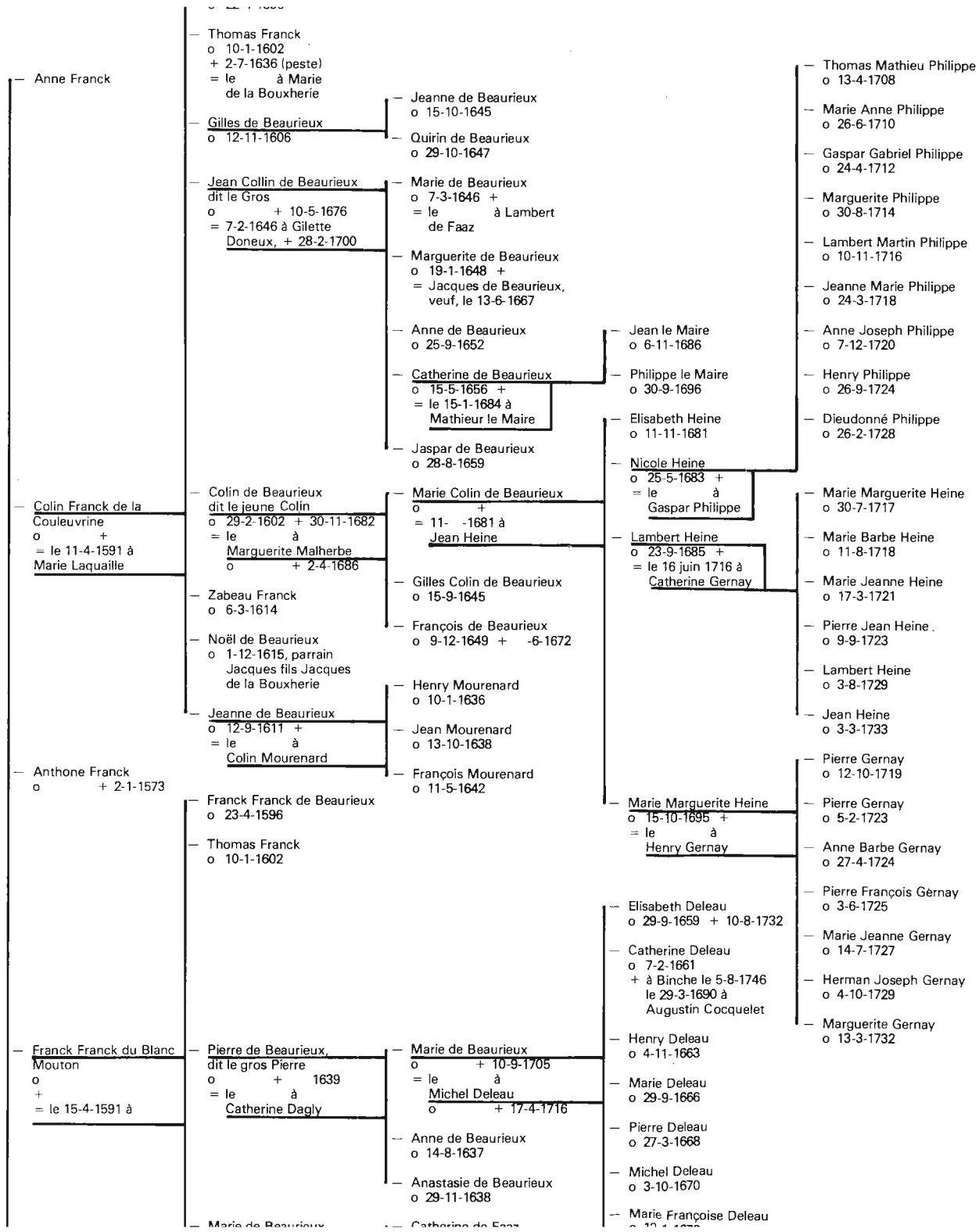
de nos expositions temporaires. Chaque fois presque les matériaux amenés à pied d'oeuvre constituent un ignoble capharnaüm. Le talent de notre conservateur, les pièces qu'il prélève dans sa collection personnelle le transforment en un spectacle agréable aux yeux tout en restant didactique.

Autre aspect de sa personnalité: sa grande érudition dans le domaine de l'histoire locale et de l'art.

Tous ses amis en ont bénéficié, sans parler des personnalités étrangères avec qui il est en relations épistolaires ou avec qui il a passé au musée de longues heures.

Tous nous sommes fiers de la haute distinction qui lui échoit et qu'il mérite sans conteste. Nous lui souhaitons une complète guérison et un prochain retour à Spa, afin qu'il y reprenne les activités qui lui sont chères et dans lesquelles il excelle.

+++++



Collin Franck le Vieux
o
+ 3-4-1598
= 23-11-1573 à
Maroye, veuve de
Colette Haulet
o en 1579

Noël de Faaz,
bourgmestre de Spa,
Prélocuteur
o Spa 10-1-1602
+ 21-11-1688

— Michel Gabriel le Loup
o 1-1-1675
— Michel Deleau
o 8-2-1676
— Marie Deleau
o 23-10-1677
— Gérard Balthasar Deleau
o 5-1-1684
— Thomas Noël de Faaz
o + 6-3-1678
— Nicole Noël de Faaz
— Jehenne de Faaz
— Anne Noël de Faaz
o 22-2-1636 + 14-3-1675
= le à
Anthoine Simon le Loup
o 26-2-1636 + 20-3-1693
— Elisabeth de Faaz
o 4-10-1637
— Noël Natalis de Faaz
o 8-8-1638
— Marguerite de Faaz
o 27-2-1640
— Magdeleine de Faaz
o 25-12-1642
= le 20-5-1670 à
Remacle Xhrouet
— François de Faaz
o 27-8-1645
— François Noël de Faaz
o 16-4-1648

dressé par Julien Henrard 1884-1974

Godefroid de Beurieux
o 21-1-1604 + 29-1-1685
= le à
Marie Dagly
o + 13-2-1687

— Anne Godefroid de Beurieux,
o + 9-7-1732
= le 26-3-1667 à
Jean de Berinsenne
o + 10-9-1695

— Charles de Beurieux
peintre
o + 15-10-1656

— Jacques de Beurieux
o 6-8-1641 + 5-3-1706
= le 3-11-1654 à
Nicole Noël Jonas
Defaaz, + 14-4-1663
= en sec. noces le 13-6-1667
à Marguerite Colin de
Beurieux, + le 26-8-1703

— Godefroid de Beurieux
o 7-11-1643 + 5-1-1654
(coliques)

— Marie Elisabeth de Beurieux
o 17-2-1650
+
= le 1-2-1681 à Jean
Lambert Ganne, médecin

— Charles Denis de Beurieux
Sous-diacre, artiste -
peintre et dessinateur
o 24-8-1653 + 26-2-1741

— Thomas Franck
o
+ 7-11-1598
= Catherine Charlotte
Le Loup le

— Gillette Franck
o
+
= en 1590 à Andry fils
d'Andry le Nivelles

— François de la
Couleuvrine

— Marie Andry le Nivelles

— Barbettes Andry le Nivelles

— François Franck
o 1592

— Nicole de Beurieux
o 3-1-1657

— Noël de Beurieux
o 30-5-1658

— Thomas de Beurieux
o 3-12-1660 + 27-5-1739
= le 2-11-1694 à
Catherine Charlotte
du Loup

— Marguerite de Beurieux
o 1-9-1665

— Flavie Marguerite de
Beurieux
o 1-9-1665 + 21-10-1741
= le 15-7-1699 à
Guillaume François
Storheau
o 24-4-1674
+ 5-12-1733 (apoplex.)

— Jacques de Beurieux
o 20-5-1668 + 28-2-1683
à Aix-la-Ch.

— Nicole de Beurieux
o 1-11-1695

— Henry de Beurieux
o 28-6-1697

— Elisabeth de Beurieux
o 20-12-1698

— Nicole de Beurieux
o 28-10-1700 + 19-12-1784
= le 15-7-1737 à son cousin germ.
Jacques Storheau
o + 19-12-1784

— Anne Catherine de
Beurieux
o 27-6-1702

— Catherine de Beurieux
o 2-3-1704 + 29-5-1775
= le à
Alexandre Hay

— Marguerite Storheau
o 1-9-1701 +
= le à
Philippe Louis Depresseux,
médecin et bourgmestre
o + 17-6-1746

— Jacques Storheau
o 12-9-1703 + 14-3-1749
notaire, greffier, échevin,
marié à sa cousine germaine
Nicole de Beurieux

— Guillaume François
Storheau
o 30-7-1705

— Guillaume François
Storheau
o 17-1-1739 +

— Thomas Philippe
Storheau
o 27-2-1740 +

— Guillaume François
Storheau
o 10-6-1741 + 14-8-1795
= le 6-4-1779 à
Jeanne Thérèse de
Boniver

— Marie Catherine
Marguerite Storheau
o 6-5-1744 + 2-4-1811
= le à
Charles Joseph Hanster
o Verrière en 1744

— Noé de Storheau

— Guillaume Joseph
de Storheau
o 30-9-1782

— Léopold Jacques Joseph
Storheau
o 13-2-1791 + 8-8-1791